

## Les Cahiers de droit

### Jean-Charles Bonenfant (1912-1977)

Ernest Caparros



Volume 20, numéro 1-2, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/042305ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/042305ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Caparros, E. (1979). Jean-Charles Bonenfant (1912-1977). *Les Cahiers de droit*, 20(1-2), 7–46. <https://doi.org/10.7202/042305ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1979

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Jean-Charles Bonenfant (1912–1977)

---

Ernest CAPARROS \*

Je vois bien des quantités d'hommes vouloir savoir quelque chose, mais j'en vois infiniment peu qui aient simplement la volonté et le désir d'être » dit le vieillard de La Réponse du Seigneur d'Alphonse de Châteaubriant [sic].

Cette phrase me revient à la mémoire en écrivant quelques lignes en tête d'un numéro dont quelques articles sont consacrés à la mort. Je ne puis m'empêcher de songer que la meilleure manière de s'occuper de la mort, c'est encore de vivre intensément sa vie.

Qu'on ne prenne pas l'expression « vivre sa vie » au sens péjoratif. Je veux dire que nous devons simplement faire fonctionner jusqu'à leur dernière capacité nos forces intellectuelles.

Nous devons meubler notre esprit de toutes les connaissances techniques et générales possibles. Enfin nous devons tenter toutes les expériences légitimes qui compléteront les notions acquises dans les livres.

Surtout nous devons cesser nos critiques stériles [...]

Dans quelques jours ce sera la fête des morts : eh bien vivons notre vie en fonction de l'éternité avant que la mort arrive.

Jean-Charles BONENFANT, 1934<sup>1</sup>

Ce court texte, publié par Bonenfant à l'âge de 22 ans, alors qu'il était étudiant en droit, sert parfaitement à introduire la tâche agréable et difficile qui m'a été confiée : présenter la vie et l'œuvre de cet illustre disparu dans cet hommage que *Les Cahiers de Droit* lui rendent.

Lorsque je commençai à préparer cet article, je pensai qu'il n'était pas nécessaire de présenter Jean-Charles Bonenfant. Il était connu, respecté, apprécié de tous. Mais peu nombreux doivent être ceux qui connaissent Bonenfant complètement. Sa vie tellement bien remplie, pendant laquelle il a mis en pratique le programme qu'il présentait en 1934, fait que pour la plupart nous n'ayons qu'une connaissance partielle de cet homme chaleureux, serviable, cultivé et doué d'une curiosité universelle et d'une facilité de communication peu commune. Je ne prétends pas pour autant le connaître parfaitement, mais je pourrais, je l'espère du moins, découvrir à d'aucuns des aspects de sa riche personnalité ou de son œuvre inépuisable.

---

\* Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval.

1. « Mors et vita », dans *L'Hebdo-Laval*, Québec, 31 octobre 1934, p. 1.

## 1. Bonenfant n'est plus !

Le 5 octobre 1977 je me trouvais à mon bureau, avec un groupe d'étudiants qui préparaient un travail. On frappe à la porte et un collègue me demande si je connais la nouvelle : Jean-Charles Bonenfant était décédé pendant la nuit !

Je restai pendant plusieurs minutes pétrifié, tout en me rappelant les nombreuses occasions que j'avais eues d'échanger avec lui, de lui demander conseil, de recourir, comme tant d'autres, à sa connaissance.

### 1.1. Des hommages éphémères

Dès la connaissance de la nouvelle de son décès, multiples ont été les hommages qui, par la voie qu'ils ont empruntée pour se manifester, peuvent être qualifiés d'éphémères. Ils ont été vibrants, certes ! et fort autorisés, mais lorsqu'ils ont été rendus sur les ondes (aussi bien à la radio qu'à la télévision, où Bonenfant avait excellé depuis la décade des années 1940<sup>2</sup>), il est par la suite difficile de les consulter. Les journaux ont aussi un caractère éphémère, même s'ils sont plus faciles à dépouiller. Ces témoignages manifestent plusieurs aspects de ce Jean-Charles Bonenfant que tous tâchent de retenir en évoquant sa mémoire.

Henri Brun écrivait : « Un homme que seule la vérité intéressait »<sup>3</sup>. *La Presse* titrait : « Mort de l'universitaire le plus respecté au Québec »<sup>4</sup>. Philippe Sylvain, à titre de secrétaire de la Société des dix, soulignait quelques traits du disparu : « l'image même de la vitalité du corps et de l'esprit », « l'érudit secourable à toutes les ignorances », « le père de famille et l'ami indéfectible », « le croyant aux convictions arrêtées », qui... « se considérait surtout comme un écrivain plutôt qu'un écrivain »<sup>5</sup>... Dale C. Thompson l'appelait « un savant doublé d'un remarquable vulgarisateur »<sup>6</sup>.

Le 10 octobre 1977, l'Institut canadien rend hommage à Bonenfant lors d'une assemblée réunissant 650 membres. Roland Nadeau et Gérald

2. Pour ne donner qu'un exemple : en 1945 il tint une chronique hebdomadaire des livres publiés au Canada, à la Section française du Service international sur ondes courtes de Radio-Canada. Cf. J.-C. BONENFANT, « L'influence de la littérature canadienne anglaise au Canada français », (1956) XVII *Culture* (Québec) 251-260, à la p. 254. Entre 1955 et 1968 nous avons compté pas moins de 45 programmes différents à la radio et à la télévision, dont au moins 15 comprenaient une série de plusieurs émissions.

3. « Jean-Charles Bonenfant (1912-1977) : un homme que seule la vérité intéressait », *Le Devoir*, Montréal, 6 oct. 1977, p. 4.

4. *La Presse*, Montréal, 6 oct. 1977, p. E-1.

5. « Le départ de Jean-Charles Bonenfant », *Le Devoir*, Montréal, 8 oct. 1977, p. 4.

6. « Jean-Charles Bonenfant : un savant doublé d'un remarquable vulgarisateur », *Le Devoir*, Montréal, 8 oct. 1977, p. 4.

Martin soulignent le rôle qu'il a joué en rapport avec les bibliothèques. « Je voudrais, écrit Martin, que tout le Québec sache que c'est au grand artisan travaillant dans l'ombre, Jean-Charles Bonenfant, qu'il doit d'avoir cessé d'être la province honteuse sur le plan des bibliothèques publiques. »<sup>7</sup>

Le 12 octobre 1977, pour introduire d'autres hommages, Claude Ryan initiale un texte où il écrit :... « chez cet homme droit, érudit, doux, affable, serviable et critique à la fois, il semble qu'on ait surtout admiré la charité de l'esprit. »<sup>8</sup>

Falardeau, l'autre Jean-Charles, reçu avec Bonenfant à la Société royale du Canada le 19 novembre 1955, écrivait à la mémoire de Jean-Charles Bonenfant : « Ces chênes qu'on ne devrait pas abattre »<sup>9</sup>. Il affirmait : « Il était [...] une bibliothèque vivante. Érudit avec modestie, il dispensait sans compter les réponses précises, justifiées, étayées sur une information rarement en défaut. »

Les hommes politiques firent une halte dans leurs travaux pour rendre hommage à celui qui avait été « un des grands serviteurs québécois et défenseurs de notre Parlement » (Maurice Bellemare); à celui qui avait eu « une longue carrière para-parlementaire très importante » (Robert Burns); à celui qui « était depuis plusieurs années le conseiller permanent de l'Assemblée nationale, non pas de l'exécutif, mais du législatif » (Jean-Noël Lavoie); à celui qui « était d'un grand secours, lors des changements à faire ou à être faits dans nos institutions parlementaires » (Camille Samson). « Des personnes comme M. Bonenfant, avait-on conclu, peuvent difficilement trouver des remplaçants. On peut peut-être trouver des successeurs, mais des remplaçants, je pense que cela va être extrêmement difficile » (Fabien Roy)<sup>10</sup>.

À toutes ces voix d'autres se sont unies, qui manifestent que Jean-Charles Bonenfant était non seulement reconnu pour sa compétence, mais aussi aimé pour ses qualités d'homme<sup>11</sup>. « Il n'est pas exagéré de dire que sa mort fut ressentie comme un deuil québécois, tant la personnalité de cet

---

7. L'Institut canadien a reproduit ces textes dans un feuillet publié en novembre 1977. Ce feuillet inclut aussi l'homélie prononcée par l'abbé Denis Duval lors des funérailles à l'église Saint-Jean, Île d'Orléans, le 8 octobre 1977.

8. *Le Devoir*, Montréal, 12 oct. 1977, p. 4, publiait aussi les textes suivants : Roger DUHAMEL, « Par-delà le maître du droit, un humaniste qui ignorait les lisières »; Vincent LEMIEUX, « Un sourire qui disait tout »; Gérard BEAUDOIN, « Un érudit au style élégant et vif ».

9. *Le Devoir*, Montréal, 14 oct. 1977, p. 4.

10. Cf. Assemblée nationale du Québec, *Journal des Débats*, 3<sup>e</sup> sess., 31<sup>e</sup> lég., 18 octobre 1977, pp. 3489-3490.

11. Cf. Denise DIONNE, secrétaire, « L'humanisme de Jean-Charles Bonenfant », *Le Devoir*, Montréal, 24 oct. 1977, p. 4.

universitaire de très grande distinction débordait le cadre de son activité pour rayonner dans tous les domaines »<sup>12</sup>.

Enfin, les étudiants de la Faculté de droit consacraient une bonne partie de leur journal *Aristide* à rendre hommage à leur professeur et proposaient de lui rendre un premier hommage durable : le pavillon Bonenfant<sup>13</sup>.

## 1.2. Des hommages durables

### 1.2.1. Le pavillon Jean-Charles Bonenfant

C'est aux étudiants de la Faculté de droit que revient le mérite d'avoir proposé aux instances de l'Université Laval de perpétuer la mémoire de Jean-Charles Bonenfant en donnant son nom au pavillon de la bibliothèque de l'Université. La proposition fut faite dès le lendemain du décès de Bonenfant. Et le 23 février 1978, lors d'une cérémonie simple et émouvante à la fois, le pavillon de la bibliothèque prenait le nom de celui qui avait tant fait pour les bibliothèques en général et pour la documentation juridique en particulier. Une plaque commémore l'événement. Le nom de celui qui a été considéré comme « une bibliothèque vivante »<sup>14</sup> préside désormais à la vie quotidienne de la bibliothèque générale de l'Université Laval.

### 1.2.2. La Fondation Jean-Charles Bonenfant

Le 24 avril 1978, le président de l'Assemblée nationale, Clément Richard, dévoile un projet aux députés : « un projet qui me tient à cœur, dit-il, et dont je voudrais étudier, avec votre collaboration et celle de tous les députés de l'Assemblée Nationale, les possibilités de réalisation, dans un avenir prochain. Il s'agit de la création d'une fondation qui porterait le nom de feu Jean-Charles Bonenfant. »<sup>15</sup>

Le 20 juin 1978 le projet de loi créant la Fondation Jean-Charles Bonenfant est présenté et le lendemain, 21 juin 1978, la Loi est adoptée, sanctionnée et entre en vigueur<sup>16</sup>. Lors de la présentation et de l'étude de ce projet de loi les députés ont déposé leurs armes partisans, pour ne

---

12. Jean SARRAZIN, « Jean-Charles Bonenfant », *Revue Forces*, 1977, no 40, p. 2.

13. Cf. *Aristide*, Québec, 18 oct. 1977.

14. Cf. *supra*, note 9.

15. Assemblée nationale du Québec, *Journal des Débats*, 3<sup>e</sup> sess., 31<sup>e</sup> lég., 21 juin 1978, p. 2581 (texte de la lettre cité par Fabien Roy).

16. *Loi créant la Fondation Jean-Charles Bonenfant*, L.Q. 1978, c. 101.

parler qu'en parlementaires<sup>17</sup>. C'est ainsi que le projet, dont l'initiative revenait au président de l'Assemblée, a été parrainé par le leader de l'opposition et a fait l'unanimité. Il s'agissait de perpétuer la mémoire de celui qui, comme professeur et comme directeur de la bibliothèque de la Législature pendant de longues années, avait été une source d'inspiration pour plusieurs députés. Il s'agissait aussi de rendre hommage à celui dont la science, le doigté et la prudence avaient été mis au service de l'Assemblée par son apport à la réforme du Règlement de l'Assemblée<sup>18</sup> ou encore au rapport du Comité consultatif sur les indemnités et allocations des parlementaires.

### 1.2.3. La plaque commémorative à la bibliothèque de l'Assemblée nationale

Le 31 octobre 1978, sous la présidence du président de l'Assemblée nationale, on dévoilait à la bibliothèque de l'Assemblée nationale une plaque en bronze en souvenir de Jean-Charles Bonenfant. Celui-ci avait été assistant bibliothécaire, de 1939 à 1952, puis directeur de la bibliothèque et conseiller juridique à l'Assemblée nationale jusqu'au 15 novembre 1969<sup>19</sup>.

Il revient maintenant aux *Cahiers de Droit*, dont il a été le directeur pendant près de cinq ans<sup>20</sup>, de perpétuer sa mémoire. Il me revient l'honneur d'esquisser l'homme et son œuvre.

## 2. Jean-Charles Bonenfant : l'esprit de service personnifié

La biographie de Jean-Charles Bonenfant n'est pas encore écrite et je n'oserais prétendre la rédiger dans ces quelques pages. D'abord parce que l'espace est trop limité, mais surtout parce que pour faire la biographie d'un homme de l'envergure de Bonenfant il faut soit l'avoir connu très intimement, soit ne le connaître que par des écrits, des documents. Je ne suis ni dans l'un ni dans l'autre des cas. Peut-être réussirai-je à esquisser quelques traits de sa très riche personnalité en mettant principalement en

17. Cf. *Journal des Débats*, Commission permanente de l'Assemblée nationale, 20 juin 1978, pp. 5896-5897 et *Journal des Débats*, 21 juin 1978, pp. 2577-2583.

18. « Lors de la réforme de nos règlements en 1971 et en 1972, M. Bonenfant a été l'âme dirigeante de ce que nous appelons souvent le code Lavoie — [...] — mais qui devrait fort probablement s'appeler le code Bonenfant », *Journal des Débats*, 21 juin 1978, p. 2580 (Robert BURNS).

19. Voir aussi *Hommages à Jean-Charles Bonenfant*, *Bulletin*, Bibliothèque de la Législature du Québec, vol. 8, no 3-4, oct. 1978.

20. Le premier numéro paru sous sa direction est le no 3 du volume 11, à l'été 1970 (cf. « Mot du directeur », (1970) 11 *C. de D.* 405). Il sera directeur jusqu'à la fin de l'année 1974 (cf. « chronique de la faculté », (1975) 16 *C. de D.* 5).

lumière celui qui m'apparaît le plus marquant : son esprit de service, sa grande disponibilité.

J'ai rencontré Jean-Charles Bonenfant pour la première fois à son bureau de la bibliothèque de la Législature, par un après-midi ensoleillé du printemps 1968. Nous préparions alors, aux *Cahiers de Droit*, les *Mélanges Beaulieu*<sup>21</sup>. J'étais allé lui demander conseil sur une foule de questions et sa disponibilité fut totale. Je suis sorti enrichi de cette première rencontre. J'avais, bien sûr, obtenu réponses à mes questions, mais c'est surtout sa personnalité, sa façon d'aborder chaque question, les nuances qu'il apportait dans ses réponses qui m'ont le plus frappé.

Tout chez lui le portait au service de ses semblables. Il pouvait même être difficile de maintenir avec lui une conversation suivie à son bureau. Son téléphone était une espèce de phare qui éclairait tous ceux qui y avaient recours. Des questions de toutes sortes lui étaient posées et il donnait toujours à son interlocuteur des indications pertinentes. Il affirmait en 1955 :

Si c'est toute cette bonne volonté qui demeure en moi de servir les autres dans le domaine intellectuel que vous avez voulu reconnaître, j'accepte avec plaisir le titre de membre de la Société royale du Canada.<sup>22</sup>

Et vingt-deux ans plus tard, à quelques mois de son décès, Bonenfant concrétisait davantage le fondement de sa démarche de service :

Cette vulgarisation théorique et pratique de la loi me semble un grand pas en avant. Par le passé, on a trop dissocié justice de charité. Personnellement, je suis d'avis que la forme moderne essentielle de la charité, c'est de faire connaître aux gens leurs droits. C'est là une thèse à laquelle je crois depuis longtemps [...]. À mon sens, on devrait en arriver à développer tellement la justice qu'un jour la seule charité soit de faire connaître aux gens leurs droits.<sup>23</sup>

Trait inné de sa personnalité ? Qualité qu'il avait développée après des efforts soutenus ? Je ne saurais le dire. Il apparaît, néanmoins, que ses convictions chrétiennes fort profondes n'étaient pas étrangères à cette disponibilité constante. Il était en effet une espèce de bon samaritain de l'esprit. La charité intervenait dans sa démarche de disponibilité mais jamais de façon ostensible. Il sentait l'obligation de faire partager à ses semblables ses connaissances. Il s'acquittait cependant de ce devoir avec un grand respect de son interlocuteur.

21. « Études juridiques en l'honneur de Monsieur le professeur Marie-Louis Beaulieu », (1967-68) 9 C. de D. 311 à 810.

22. « Réponse de M. Jean-Charles Bonenfant, M.S.R.C. », dans Société royale du Canada, Section française, num. 11, *Présentation*, années académiques 1954-1957, p. 26. Cette réponse fut prononcée le 19 novembre 1955.

23. « Des sanctions trop sévères nuisent à la loi », entrevue de Jean-Charles Bonenfant, dans *Revue Notre-Dame R.N.D.*, no 6, juin 1977, pp. 14-27, à la p. 22.

### 3. Contour d'une biographie de Jean-Charles Bonenfant

L'Île d'Orléans, qui l'avait vu naître le 21 juillet 1912 dans la paroisse de St-Jean et à laquelle il était resté fortement attaché pendant sa vie<sup>24</sup>, a reçu sa dépouille le 8 octobre 1977.

#### 3.1. Écolier à l'Île d'Orléans

Il serait fort intéressant d'en savoir davantage sur ses années d'écolier à l'Île. Il semblerait qu'il développa une passion pour les livres aussitôt qu'il sut lire et que, les jours de congé, il s'improvisa professeur et donna des cours à ses jeunes sœurs et frères<sup>25</sup>.

Je ne suis pas en mesure d'affirmer si la vocation de professeur et les dons de communicateur s'étaient développés chez Bonenfant avant l'âge de douze ans. Mais il témoigne lui-même de sa passion pour la lecture :

La culture que nous pouvons souhaiter pour une grande partie de notre population, et en particulier pour les gens soi-disant instruits, est faite de plusieurs éléments. Elle repose d'abord sur une abondante information et même parfois sur un brin d'érudition qu'il ne faut pas dédaigner; elle vit d'analyses, de comparaisons, de critiques, bref, du jeu normal de l'esprit. Elle doit s'acquérir dès la plus tendre enfance et il est des livres qu'il faut avoir lus avant vingt ans sous peine de ne les connaître toute la vie que par leurs titres. Elle prend habituellement naissance dans la famille et pour ma part je bénis le Ciel et mes parents en me souvenant de la bibliothèque familiale et en ressentant encore la joie que nous apportait l'arrivée des revues françaises dans un village perdu sous la neige.<sup>26</sup>

#### 3.2. Élève du Petit séminaire de Québec

En 1924 le jeune Bonenfant commence son cours classique; il obtient son baccalauréat ès art en 1932 avec la mention *summa cum laude*. On sait qu'en rhétorique il remporta le prix Prince de Galles<sup>27</sup>. En philosophie junior, lors du concours inter-régional sur l'histoire du Canada, il obtint le prix Tom Chase Casgrain<sup>28</sup>. Pendant son cours, il se trouva toujours parmi

---

24. Cf., en exemple, «Sauvons le patrimoine de l'Île d'Orléans» (Extrait d'une entrevue accordée à Radio-Canada, en septembre 1977) *Revue Forces*, n° 40, 3<sup>e</sup> trimestre 1977, pp. 2-3.

25. Cf. Marcelle POULIOT, *Bio-bibliographie de Monsieur Jean-Charles Bonenfant*, Québec, dactylographie, 1947, p. 10.

26. «Réponse...», *ut supra*, note 22, p. 25.

27. Cf. M. POULIOT, *supra*, note 25, p. 11; voir aussi Colette JACQUES, *Bio-bibliographie de M<sup>e</sup> Jean-Charles Bonenfant*, Québec, dactylographié, 1954, p. 13.

28. «La Province de Québec compte depuis hier soixante-sept nouveaux avocats». «M. Jean-Charles Bonenfant» par E.C. [probablement Edmond Chassé], dans *L'Événement*, Québec, 6 juillet 1935, p. 8.

les deux meilleurs élèves<sup>29</sup>. On sait aussi qu'il eût comme condisciple Gérard Raymond, dont il rédigea la notice nécrologique<sup>30</sup>. Mais ce que j'ai pu trouver est fort peu pour résumer les huit années passées par Bonenfant au Petit séminaire de Québec.

### 3.3. Étudiant, journaliste et secrétaire du premier ministre

L'Université Laval l'accueille en 1932. Bonenfant fait ses études en droit, mais il suit aussi des cours en philosophie et en lettres. Dès le 14 octobre 1932, Jean-Charles Bonenfant est l'un des collaborateurs réguliers du journal des étudiants *Le Béret*. Il sera le chroniqueur de la page de la Faculté de droit jusqu'en octobre 1934, date à laquelle il devient rédacteur en chef du journal qui s'appelait, depuis 1933, *L'Hebdo-Laval*. Aussi, en 1934, il est journaliste à *L'Événement* où il est chargé de la chronique judiciaire.

Quelques-uns de ses articles dans le journal des étudiants provoquent des polémiques. C'est le cas pour « Génération de vieillards »<sup>31</sup> et « Pauvres Bacheliers ! »<sup>32</sup>. Le « Français civilisé chez le sauvage canadien »<sup>33</sup> lui vaut une réplique du secrétaire général de l'Université, l'abbé Arthur Maheu<sup>34</sup>.

Bonenfant est aussi secrétaire du Cercle des études juridiques, fondé par M. le juge Ferdinand Roy, alors doyen de la Faculté.

Le 9 février 1934, dans un concours d'éloquence mettant aux prises les étudiants en droit de Québec et de Montréal, les représentants de l'Université Laval de Québec décrochaient le trophée Villeneuve en s'imposant sur ceux de l'Université Laval de Montréal. Le sujet était « Le bilinguisme intégral nuit-il à la culture française au Canada » ? Les représentants de Québec étaient Jean-Charles Bonenfant et Jean Lesage<sup>35</sup>. Le président du jury était le chef de l'opposition officielle d'alors, Maurice Duplessis<sup>36</sup>.

29. Cf. M. POULIOT, *op. cit. supra*, note 25, p. 11 ; voir aussi Jean BRUCHÉSI, « Présentation de M. Jean-Charles Bonenfant », dans S.R.C., num. 11, *Présentation, ut supra*, note 22, p. 15.

30. Cf. J. BRUCHÉSI, *ibidem*. Manquant d'autres renseignements, je n'ai pas pu trouver cette notice nécrologique.

31. *Le Béret*, Québec, 21 octobre 1932, pp. 1 et 5.

32. *L'Hebdo-Laval*, Québec, 6 octobre 1933, pp. 1, 3 et 4.

33. *Le Béret*, Québec, 16 février 1933, pp. 7 et 8.

34. *Le Béret*, Québec, 2 mars 1933, p. 1.

35. Cf. M. POULIOT, *ut supra*, note 25, p. 11 et *L'Événement, ut supra*, note 28.

36. C'est M. Bonenfant qui raconte ce détail à Cyrille Filteau, dans « En 96 ans, de Pamphile Lemay à Jean-Charles Bonenfant. La Bibliothèque du Parlement, n'a eu que 6 "conservateurs" », *Le Petit Journal*, Montréal, 13 octobre 1963, p. A-6.

Jean-Charles Bonenfant est admis au Barreau du Québec le 5 juillet 1935. Dans sa promotion de soixante-sept nouveaux avocats, on retrouve Hughes Lapointe, G.S. Challies, François Drouin, Stanilas Déry, Renault et Jean-Paul St-Laurent et Philippe Ferland. Dans la courte biographie qu'il a publiée dans *L'Événement*, Edmond Chassé écrit : « Monsieur Bonenfant est chargé de la chronique du Palais de Justice à notre journal. Cela nous a permis de juger son sens légal bien avant Messieurs les examinateurs du Barreau. Il nous a écrit des interviews et des critiques qui révélaient son esprit d'observation, son bon goût et sa culture générale ». Et il conclut : « M. Jean-Charles Bonenfant a tout ce qu'il faut pour être un bon avocat et un excellent journaliste. »<sup>37</sup>

Il restera journaliste à *L'Événement* jusqu'en 1937. Pendant ce temps, outre sa chronique judiciaire, il signait, sous le pseudonyme *Jean*, de savoureux « Billets du matin » comme « L'Équipage »<sup>38</sup> ou « Un bon témoin »<sup>39</sup>. Une grève au journal<sup>40</sup> le conduira en 1937, (je ne sais par quelle coïncidence — peut-être son trophée Villeneuve —) à être, alors qu'il n'avait que vingt-cinq ans, secrétaire de Maurice Duplessis devenu premier ministre. Il restera à ce poste jusqu'en 1939.

### 3.4. Directeur de la bibliothèque de la Législature

Jean-Charles Bonenfant passe du Cabinet du premier ministre à la bibliothèque de la Législature, d'abord comme assistant-bibliothécaire (1939 à 1952); puis comme directeur jusqu'au 15 novembre 1969.

C'est principalement pendant ces années à la bibliothèque de la Législature, véritable plaque tournante d'un vaste champ de la culture du Québec, que Bonenfant personifie l'esprit de service.

Il a décrit lui-même une partie de ces services rendus :

Si je cherche une première explication à votre accueil bienveillant, je la trouve dans cette tradition qui, depuis la fondation de la Société royale, y a fait entrer presque tous les conservateurs de nos grandes bibliothèques. Lorsque dans mon bureau j'ai le temps de lever les yeux sur les photographies de mes cinq prédécesseurs depuis la Confédération, j'aperçois les longs cheveux de Pamphile Lemay, la moustache tombante de Narcisse-Eutrope Dionne et la figure émaciée de Ernest Myrand, et, dans les inscriptions qui les identifient, je vois qu'on les désigne comme membres de la Société royale avant de les qualifier de bibliothécaires de la Législature de Québec. Il convient que notre Société continue d'accueillir les bibliothécaires : ils furent autrefois, à l'époque où ils avaient des loisirs, nos plus

37. *L'Événement*, *ut supra*, note 28.

38. *L'Événement*, Québec, 16 sept. 1936, p. 4.

39. *Id.*, 17 sept. 1936, p. 4.

40. Cf. *Le Petit Journal*, *ut supra*, note 36.

féconds et nos plus sérieux écrivains. Aujourd'hui que leur travail professionnel est plus jaloux et plus technique, ils ne voient peut-être pas souvent leur nom sur la page titre d'un livre, mais ils ont la joie de le retrouver dans les remerciements des préfaces. Leur rôle de chercheur et de conseiller mérite d'être reconnu et il ne faut pas oublier que dans l'histoire de la pensée française au tournant du siècle, Lucien Herr, le bibliothécaire de la rue d'Ulm, est, en vérité, aussi important que presque tous les normaliens de la littérature et de la politique qu'il a inspirés.<sup>41</sup>

Cependant, Jean-Charles Bonenfant ne se limite pas à son rôle de bibliothécaire et de conseiller de tous ceux qui lui demandaient ses lumières. Il rayonne à la radio et, plus tard, à la télévision.

En parlant de son travail à la radio, lors de sa réception à la Société royale du Canada, il affirme, le 19 novembre 1955 :

Mais j'ai d'autres motifs, messieurs, à mon humilité académique qui me permettent de prétendre qu'en m'accueillant vous honorez tout un monde plutôt que moi-même. Le hasard et aussi, comme l'a écrit un jour, un membre de l'Académie canadienne-française, M. Victor Barbeau, que je m'excuse de citer devant vous, « le désir de mettre du beurre sur les épinards » m'ont fait utiliser depuis près de quinze ans un moyen moderne de diffusion de pensée auquel fut intimement lié mon prédécesseur<sup>42</sup>. Je veux parler de la radio, truchement fugace peut-être, mais qui dans notre pays permet parfois d'atteindre beaucoup plus de gens que l'imprimé. Autrefois, on publiait des chroniques dans l'*Opinion publique* ou des articles dans la *Revue canadienne* : aujourd'hui, on les lit à Radio-Canada. J'ose croire qu'en m'invitant à siéger avec vous, vous avez une fois de plus reconnu la dignité et l'utilité de l'essai radiophonique.<sup>43</sup>

### 3.5. Le professeur Bonenfant

Si on en croit certaines affirmations<sup>44</sup>, Bonenfant aurait commencé à enseigner avant l'âge de douze ans. Ses premières émissions à la radio s'intitulent Radio-collège. La veille de sa mort, soit le 4 octobre 1977, il a donné trois heures de cours. Pendant toute sa vie il enseigne, il distribue généreusement ses connaissances, sans hermétisme, en accomplissant la tâche difficile de vulgariser la science. Mais il enseigne aussi sur les tribunes des salles de cours de l'Université Laval et également ailleurs. Il se rend jusqu'aux chaires de l'Institut des hautes études internationales de la Faculté de droit de l'Université de Paris en 1955 et en 1966<sup>45</sup>.

41. « Réponse... », *ut supra*, note 22, p. 22.

42. Il faisait référence à Léopold Houle.

43. « Réponse... », *ut supra*, note 22, p. 23.

44. Cf. *supra*, no 2.1.1. et note 25.

45. Cf. C. JACQUES, *supra*, note 27, p. 14 ; Sœur SAINTE-ÉMILE, c.n.d., *Bio-bibliographie analytique de Me Jean-Charles Bonenfant*, Sherbrooke, dactylographié, 1964, p. 12 ; Thérèse PROULX, *Bio-bibliographie de Me Jean-Charles Bonenfant*, Québec, dactylographié, 1969, p. 14.

Il avait aussi évoqué son rôle de professeur le 19 novembre 1955, lors de son entrée à la Société royale du Canada :

Enfin, vous acceptez peut-être parmi vous un professeur qui représente un genre sur le point de disparaître, un genre qui n'en a pas moins eu ses mérites, son héroïsme et son utilité. J'ai été un professeur autodidacte, devant s'improviser répétiteur dans des domaines variés et donnant son enseignement en marge d'une autre occupation, mais fournissant parfois plus d'heures de cours que les professeurs de carrière. J'ai tout d'abord collaboré aux cours d'été, cette université de vacances qui, par son activité et son rayonnement, est venue si près d'éclipser l'université tout entière qu'on a cru bon de confier celle-ci à son fondateur et à son directeur. C'est l'un de nos membres, le révérend père Lévesque, qui m'appela ensuite à faire, pour l'éducation des adultes, quelques leçons sur l'histoire politique du Canada de 1867 à nos jours. Comme personne n'en sait rien, il fut assez facile pour moi d'en savoir plus que les autres et dès lors je commençai à devenir ce que je devais être pendant plusieurs années, ce professeur, dont parle quelque part Anatole France, qui est, au moins, toujours une page en avant des élèves. Plus tard, à quelques semaines d'avis, la Faculté de Droit m'invita à donner le cours de Droit romain dont je m'étais si souvent moqué au temps de mes études. Je connus un peu l'aventure d'un des plus illustres de vos anciens membres, M. Édouard Montpetit. Celui-ci a, en effet, raconté dans ses *Souvenirs* comment, à son retour d'Europe, où il avait surtout étudié les sciences économiques et politiques, on le nomma « professeur de Droit romain, faute de combattants ». « Acceptez, m'avait-on dit, raconte M. Montpetit, le Droit romain est le fondement de nos institutions juridiques. Sans aucun doute ! Je tins bon cinq ans à la poursuite de ces fondements ; c'est toujours M. Montpetit qui parle et qui ajoute avoir quitté le Droit romain avec plus ou moins de regret, lorsqu'il devint secrétaire général de l'Université de Montréal ». Quant à moi, je tiens encore bon et j'espère ne pas être ce professeur ridicule de Droit romain dont parle le frère Clément Lockwell dans *Les Élus que vous êtes*. On a même cru bon d'ajouter au Droit romain, l'histoire du Droit et plus tard, j'ai dû m'improviser professeur en quelques autres disciplines. Cette activité professorale qui, au contact des jeunes générations se renouvelant sans cesse, aide à ne pas vieillir, est peut-être celle que je choisirais si j'avais à recommencer ma vie. Mais pourquoi regretter une dispersion d'esprit et d'activité qui a ses charmes, qui s'épanouit dans l'occupation de bibliothécaire et qui est peut-être la caractéristique d'une époque qui heureusement s'achève en moi.<sup>46</sup>

C'est cette carrière de professeur que choisira Bonenfant en 1969 lorsqu'il quittera la direction de la bibliothèque. Il recommencera sa vie à cinquante-sept ans comme professeur de carrière. En réalité le changement ne sera pas si grand, puisque lorsqu'il enseignait tout en dirigeant la bibliothèque, il fournissait parfois plus d'heures de cours que les professeurs de carrière.

Déjà le 8 novembre 1958, un autre illustre disparu, Marie-Louis Beaulieu, en réponse à la présentation que Bonenfant avait faite de lui à la Société royale du Canada, donnera une description fort appropriée de Jean-Charles Bonenfant :

46. « Réponse... », *ut supra*, note 22, pp. 23-24.

On aura reconnu dans son discours de présentation, la finesse de pensée et le style châtié qui ont fait à juste titre sa renommée, partout où il a eu l'occasion de parler ou d'écrire. Depuis plusieurs années, à la radio, il donne de pénétrantes critiques de théâtre, et depuis quelques années à la télévision, il excelle dans l'art de diriger des débats sans jamais oublier de mettre en valeur les mérites des participants. J'ai ainsi été présenté par un artiste qui est aussi notaire, et qui aurait pu être architecte; par un avocat qui est également économiste; par un économiste qui est aussi un véritable politique, et mon parrain est un universitaire qui illustre à la fois les Lettres et les Sciences morales.<sup>47</sup>

### 3.6. Bonenfant : des rôles multiples

Ce « contour d'une biographie de Jean-Charles Bonenfant » serait incomplet si on ne mentionnait pas d'autres rôles qu'il a joués sur la scène canadienne et québécoise. Il m'est impossible de tous les mentionner, mais une énumération sommaire permettra de donner des pistes.

Ainsi il convient de signaler son rôle de critique littéraire. Il l'a joué non seulement à la radio mais aussi dans des revues. Ce qui m'a frappé, c'est qu'alors qu'il présentait à Radio-Canada et dans *La Revue de l'Université Laval* la littérature canadienne d'expression anglaise<sup>48</sup>, il présentait aux lecteurs de *The University of Toronto Quarterly* les publications en langue française concernant les études sociales<sup>49</sup>. Ce rôle il l'a aussi joué dans l'appréciation de manuscrits pour des concours, des prix, des subventions. Entre 1953 et 1967 il aurait apprécié ainsi plus de cent cinquante manuscrits, pour le Cercle du livre de France, le Conseil des arts et les Presses de l'Université Laval<sup>50</sup>.

Jean-Charles Bonenfant était aussi un conférencier recherché et il répondait à presque toutes les demandes. Encore ici je n'ai trouvé que des renseignements partiels. Ainsi entre 1950 et 1968 il aurait prononcé quelque cent quarante conférences, dont on aurait conservé un texte écrit. Une quarantaine portaient sur les bibliothèques, quelque cinquante sur des sujets juridiques et d'histoire des institutions<sup>51</sup>.

Bonenfant entra à la Société royale du Canada le 19 novembre 1955.

47. « Réponse de M. Marie-Louis Beaulieu, M.S.R.C. », dans Société royale du Canada, Section française, num. 13, *Présentation*, année académique 1958-1959, p. 34.

48. Cf. J.-C. BONENFANT, « L'influence de la littérature canadienne-anglaise au Canada français », (1956) XVII *Culture* (Québec) 251-260. Aux pp. 254-255 Bonenfant raconte comment il a joué ce rôle.

49. Cf. *infra* « Chroniques bibliographiques ».

50. Cf. T. PROULX, *supra*, note 45, pp. 114-128. Je n'ai pas pu trouver des renseignements pertinents après 1967. D'après sa secrétaire à la Faculté de droit, M. Bonenfant ne souhaitait pas alourdir son travail en lui faisant tenir une liste complète de ses travaux.

51. Cf. *id.*, pp. 73-91.

Et en 1963 il remplaçait, au siège numéro 5, Jean Bruchési — qui avait été son parrain à la Société royale du Canada —, dans la Société des dix.

Il a, par ailleurs, joué un rôle de conseiller dans des organismes multiples. Le Conseil des arts du Canada, le Comité d'édition de l'*Encyclopaedia Universalis*, le Conseil d'administration du quotidien *La Presse* ou la Société d'édition de la revue *Forces*, dont il était, à son décès, le président. Il a aussi joué ce rôle de conseiller, d'expert, dans des commissions nombreuses : la Commission Laurendeau-Danton, la Commission de géographie du Québec, la Commission Gendron, la Commission sur la réforme des districts électoraux, le Comité sur la réforme des règlements de l'Assemblée nationale ou celui sur les indemnités des députés, ou encore le Comité de terminologie de l'Université Laval.

Comme directeur ou conseiller de thèses de doctorat ou de mémoires de maîtrise son rôle a été aussi marquant. La seule donnée que j'ai pu recueillir voudrait qu'il ait participé à quelque soixante-dix thèses entre 1952 et 1968<sup>52</sup>. La tâche de relever tous les mémoires et thèses auxquels il a participé est à faire. Il ne sera pas difficile d'établir la liste de ceux qu'il a dirigés mais les autres, ceux auxquels il a collaboré en sourdine...

En 1971, Jean-Charles Bonenfant recevait du Gouverneur général, Rolland Michener, la médaille de l'ordre du Canada « pour services éminents ». Dans son cas, il est évident que cette médaille reconnaissait une vie bien chargée de services rendus, manifestation de sa façon fort attrayante de vivre la charité.

#### 4. Jean-Charles Bonenfant : autobiographie

Le 19 octobre 1968, Jean-Charles Bonenfant recevait un doctorat *honoris causa* de l'Université Laval. Une contestation empêcha l'acte académique et, par le fait même, le discours que Bonenfant avait préparé pour remercier son Alma Mater.

Heureusement ce discours, qui n'a jamais été prononcé fut conservé. Lorsque je l'ai lu j'ai considéré qu'il convenait de le rendre public, puisque, de façon fort brève, il présentait une esquisse autobiographique de ce grand disparu. Voici ce texte inédit :

Les dieux punissent sans doute ceux qui, dans leur jeunesse iconoclaste, se sont montrés irrespectueux pour les rites séculaires en les y faisant participer dans leur âge mûr. Je crois bien m'être déjà moqué de ce flot de doctorats honorifiques qui déferle sur l'Amérique chaque printemps et se prolonge maintenant jusqu'à

---

52. Cf. *id.*, pp. 128-136.

l'automne. C'était sans doute un hommage déguisé au véritable doctorat que je n'ai jamais obtenu mais que, comme conseiller en recherches ou membre de jurys, j'ai permis à bien d'autres de conquérir, et que maintenant à notre époque d'éducation permanente, la cérémonie d'aujourd'hui m'invite peut-être à décrocher dans les loisirs de la retraite. Malgré le persiflage de jadis et même si je me souviens que M. de Bernières demandait à notre fondateur, François de Laval, de fuir tout ce qui a de l'éclat, tout ce qui nourrit l'orgueil, j'avoue que c'est avec satisfaction et fierté que j'accepte l'honneur qui m'échoit. Même si mes vieux maîtres m'ont enseigné naguère que c'est en trois points qu'il fallait formuler mes propos, je vois deux raisons à ma joie : j'ai été désigné pour ce doctorat par le Petit séminaire de Québec et il me vient de l'Université Laval.

On peut recevoir un doctorat honorifique pour des raisons variées qui vont de la science éminente au mécénat d'envergure, mais j'ai la fortune d'être ce qu'on pourrait appeler un candidat institutionnel. En effet, j'ai été désigné par mon Alma Mater, le Petit séminaire de Québec, à l'occasion du Tricentenaire de sa fondation. L'Université Laval a accepté non pas, cette fois, comme dans le passé de bénéficier des largesses du Séminaire mais de payer les dettes de celui-ci. Il y a sans doute un peu de fatuité dans cette constatation, car le Séminaire ne me doit rien et je lui dois beaucoup. Toutefois, on a dû croire que je pourrais incarner l'ancien. On aurait pu choisir parmi nos vedettes car il n'en manque pas dans cette Institution qui a produit des évêques, des lieutenants-gouverneurs, des premiers ministres, des doyens d'Université et tant d'autres illustres personnages. Je pense qu'on a vu plutôt en moi l'archétype de l'ancien, celui que les anthropologues futurs essaieront peut-être de reconstituer, celui qui, dans la hiérarchie des valeurs, est ni trop haut, ni trop bas.

Ce catholique, canadien français, bourgeois, dans la cinquantaine, se croit religieux sans ostentation. Il s'est amusé naguère des excès des ultramontains de Montréal et il a souri quand on lui a dit qu'il y avait des frans-maçons à Laval. Bien avant le Concile, il n'a pas craint de perdre la foi en fréquentant ceux qui honorent Dieu autrement que lui. N'ayant jamais été sérieusement menacé par les gens d'une autre langue, il est moins nerveusement nationaliste que ceux qui vivent aux marches de la Laurentie. Il a joué avant bien d'autres d'une éducation plus démocratique que l'on a cru et il n'a pas le cruel souvenir d'avoir été jadis traité par ses

maîtres comme un pauvre ou comme un riche. Il se plie aux changements tout en gardant la nostalgie des petits paradis d'autrefois. Il sait bien, par exemple, que la formation dont il a naguère bénéficiée, si excellente fut-elle, ne convient guère à une humanité transformée et il s'honore d'avoir compté parmi ses maîtres un prélat dont le nom restera le symbole peut-être pas des réformes elles-mêmes, mais des grandes lignes qu'on en a esquissées. Il accepte avec philosophie que le monde de son âge mûr ne soit pas celui de sa jeunesse, mais il espère qu'à l'intérieur des nouveaux cadres survivront ou ressusciteront les éléments éternels de formation : labeur intelligent, équilibre des disciplines, insatisfaction permanente si le mot n'avait pas été autant galvaudé, je dirais contestation permanente d'autrui, mais aussi de soi, un petit peu de scepticisme et beaucoup d'humilité.

Il me manque sans doute pour être un ancien idéal que mon père et mes garçons aient complété leurs études au Séminaire, mais j'ai peut-être la distinction que mes parents aient choisi cette maison parmi d'autres et que surtout ce patronyme de Bonenfant qui faisait sourire nos condisciples ait, grâce à mes frères et à moi pendant vingt ans, figuré dans la liste d'élèves et parfois dans les palmarès, ce qui, à l'époque, était encore bien vu. Quant au fait que je n'ai pas contribué à l'établissement d'une seconde génération au Séminaire, j'y vois encore un motif d'admiration pour une maison impartiale et incorruptible : je me rappelle avoir appris à peu près en même temps que j'avais été choisi comme directeur de l'Association des Anciens et qu'un de mes fils devait forcément aller parfaire ses études ailleurs.

Que l'Université Laval honore un ancien du Séminaire me semble tout à fait naturel, car pour les gens de ma génération, les deux se confondaient. En droit, en lettres et en philosophie, j'ai retrouvé les mêmes professeurs, les mêmes administrateurs, parfois les mêmes salles. Quelques années plus jeune, je serais sans doute devenu professeur de carrière, mais c'est par des voies d'à côté que je suis entré plus tard dans quelques facultés : tout d'abord, en 1942, dans l'admirable aventure des cours d'été, puis quelques années plus tard dans ce renouveau des sciences sociales qu'endra le Père Lévesque. Finalement, en 1949, j'ai pénétré dans ce club de juges et d'avocats huppés, qu'était alors la Faculté de droit, mais il faut dire que c'était comme professeur de droit romain, une des tâches qui, au Canada français comme dans tout l'Occident, est le symbole de l'ennui. J'ai tout de même besogné pour essayer de communiquer le mieux possible à autrui dans ces

fonctions d'enseignant, aussi bien que dans celle de bibliothécaire, de journaliste ou de travailleur à la radio et à la télévision tout ce que je savais et même diront peut-être les mauvaises langues, tout ce que je ne savais pas. De l'extérieur et à l'intérieur de l'Université, je l'ai vue se transformer, des toges poussiéreuses de mes premiers cours de droit à la liberté de tomber le veston pendant la chaleur des cours d'été, du petit fichier des professeurs au cabinet du recteur aux ordinateurs d'aujourd'hui, des premières facultés traditionnelles à l'épanouissement qu'annonce le rapport Roy, je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir eu le courage de participer davantage à cette belle époque.

Je n'ai pas l'autorité morale, intellectuelle ou politique qui permet à tant d'autres dans des circonstances analogues de formuler des messages destinés à sauver la collectivité, mais de mes années de formation au Séminaire et de près d'un quart de siècle d'activité à l'Université Laval, je retiens pour moi et peut-être pour d'autres tout de même quelques leçons qui n'ont que le défaut de s'exprimer en vérités de La Palice. Je me refuse à respecter le passé uniquement parce qu'il est le passé et par ailleurs, je ne mords pas à tout ce qui est nouveau uniquement parce que c'est nouveau. Je crois qu'il faut transformer énormément de choses, mais j'espère qu'une fois vaincues les difficultés de transition, on retrouvera sous d'autres appellations plusieurs des valeurs d'autrefois. Nous devons surtout je crois être honnête, avoir l'esprit et le cœur ouverts. Très loin dans mes souvenirs me revient l'exemple d'un homme qui n'était pas un révolutionnaire, qui se nommait Mgr Camille Roy. J'étais son serviteur de messe, et je le revois encore lui, ancien professeur de rhétorique, traditionnaliste, essayant je ne dis pas de comprendre, mais de goûter le *Cimetière Marin* de Paul Valéry qui venait de paraître. J'ai essayé toute ma vie et j'espère que nous essayons tous de comprendre les nombreux cimetières marins qui, dans tous les domaines, défient notre intelligence et notre désir de sécurité.

Mais je m'aperçois que je me prends au sérieux. Il est donc temps de terminer. Un jour viendra peut-être où on appréciera le savoir par d'autres méthodes que les examens, où on lui donnera une valeur officielle par d'autres preuves que des parchemins et où les doctorats honorifiques auront disparu, mais tant qu'un système n'a pas été remplacé par un meilleur, je l'accepte. Je mets donc de côté mon sens de culpabilité ou mon dépit de n'être qu'un simple licencié et c'est pour cela que, employant une vieille formule, je regarde comme un des plus beaux jours de ma vie, qui pourtant

en a connus de très agréables, ce samedi 19 octobre 1968, où mes deux Alma Mater ont renouvelé leur union d'autrefois pour récompenser un modeste fils.

19 octobre 1968

Jean-Charles BONENFANT

## 5. L'œuvre juridique de Jean-Charles Bonenfant

Les quatre bio-bibliographies de Bonenfant<sup>53</sup> ont été pour moi d'une aide précieuse. Cependant, *Les Cahiers de Droit* ne voulaient présenter, et pour cause, que son œuvre juridique, ce qui m'a demandé un dépouillement systématique des bio-bibliographies pour ne retenir que les textes juridiques ou environnants. En outre, ces bio-bibliographies s'arrêtent en 1968. On sait que l'œuvre juridique de Bonenfant a été abondante pendant la dernière décennie de sa vie, et la recherche de ses écrits n'est pas facile.

J'ai tâché de mon mieux, mais je sais que la bibliographie que je présente n'est pas complète. Il y a des textes qu'il m'a été impossible de retracer. En exemple: Bonenfant a rédigé bon nombre de brochures d'information qui ont été publiées soit par Information Canada, soit par l'Éditeur officiel du Québec. Ces brochures n'apparaissent pas évidemment dans les index de périodiques, mais on ne peut pas non plus les retracer ni dans *Canadiana* ni dans la *Bibliographie du Québec*, puisque c'étaient des écrits dont le *copyright* appartenait à la Couronne, fédérale ou provinciale. Je ne prétends pas qu'on ne puisse absolument pas retracer ces écrits, je donne un exemple des écrits que je suis conscient de ne pas avoir trouvés. Je ne veux, avec cela, que mettre un *caveat*. Malgré mes efforts, la bibliographie juridique de Jean-Charles Bonenfant que je présente n'est pas complète.

Formellement j'ai organisé cette bibliographie en regroupant ses écrits sous sept titres dont les textes sont présentés, à l'intérieur de chaque titre, dans un ordre chronologique-alphabétique. Et il convient que je dise un mot sur chacun.

1. *Droit constitutionnel, droit parlementaire, etc.* Il s'agit d'un regrou-

---

53. La première a été établie en 1947, alors que Bonenfant n'avait que trente-cinq ans, cf. M. POULIOT, *supra*, note 25. La seconde le fut en 1954, cf. C. JACQUES, *supra*, note 27. La troisième en 1964, cf. S. SAINT-ÉMILE, *supra*, note 45. Et la dernière en 1968, cf. T. PROULX, *supra*, note 45. Je voudrais remercier très vivement Mlle Proulx qui m'a gentiment fourni ces bio-bibliographies, ainsi qu'une foule d'autres documents et de renseignements sans lesquels ce travail aurait été presque impossible. Mes remerciements vont aussi à M<sup>re</sup> Denis Le May et M. Jean de Bonville, tous deux de la Bibliothèque générale de l'Université Laval qui m'ont aussi apporté une aide précieuse dans la recherche de nombreux écrits de M. Bonenfant.

pement selon un critère trop général. Pour faire une classification analytique plus précise il m'aurait fallu lire chacun des textes. « Inutile donc, monsieur de vous dire — affirmait Jean-Charles Bonenfant en présentant Roger Duhamel — que je n'ai pas lu tout ce que vous avez écrit. »<sup>54</sup>

II. *Autres textes juridiques*, regroupe une douzaine de textes sur des sujets juridiques divers.

III. *Esquisses biographiques*. J'ai retenu les esquisses biographiques de juristes ou d'hommes politiques.

IV. *Dictionnaires et encyclopédies*. Bien qu'il s'agisse aussi d'esquisses biographiques, de même genre que les précédentes, j'ai préféré constituer un titre à part, à cause de leur mode de publication.

V. *Préfaces*. Inutile de dire que Bonenfant a dû rédiger beaucoup plus que sept préfaces. Mais il s'agit d'un des textes les plus difficiles à retrouver. Cette courte liste se veut davantage une piste pour d'autres qu'une présentation tant soi peu complète.

VI. *Chroniques dans l'Action*. Ce titre est déjà précédé d'une brève explication. En présentant la liste complète — le seul élément de cette bibliographie dont je puisse affirmer qu'il est complet —, j'ai voulu indiquer les nombreux sujets qu'il a traités. Mon seul souhait est que ces textes, expurgés peut-être de quelques collaborations trop « actuelles », puissent être publiés un jour ensemble.

VII. *Chroniques bibliographiques*. Ce titre est déjà précédé d'une note et il est davantage une énumération — fort partielle d'ailleurs — des revues où Bonenfant a publié des révisions, présentations, critiques, qu'une énumération des ouvrages qu'il a recensés. Il faut cependant souligner que la liste de tous ces livres, si elle est faite un jour, permettra de constater que Jean-Charles Bonenfant a été l'un des plus grands lecteurs de notre temps.

VIII. *Chroniques sur le droit québécois*. Il s'agit des chroniques annuelles que Bonenfant publiait dans le *Canadian Annual Review*. Il a commencé avec la nouvelle série de la *Review*, en 1960, et il y a contribué fidèlement jusqu'à sa mort. Ce titre est précédé d'une note explicative.

---

54. J.-Ch. BONENFANT, « Présentation de M. Roger Duhamel », dans Société royale du Canada, Section française, num. 17, *Présentation*, année académique 1962-63, p. 69.

# I - DROIT CONSTITUTIONNEL, DROIT PARLEMENTAIRE, INSTITUTIONS POLITIQUES, HISTOIRE DES INSTITUTIONS

1. « Une nouvelle traduction de notre constitution », (1944) 4 *R. du B.* 35-43.
2. « Cultural and Political Implication of French-Canadian Nationalism » (en coll. avec J.-C. Falardeau), *Canadian Historical Association, Report of the Annual Meeting Held at Toronto, May 23-24, 1946*, Toronto, University of Toronto Press, 1946, 56-73.
3. « La genèse de la Loi de 1867 concernant l'Amérique du Nord britannique », (1948) IX *Culture* (Québec), 3-17.
4. « Comment initier l'enfant à la vie politique de son pays », (1952) VI *Pédagogie-Orientation* (Québec) 225-235.
5. « La Sécurité sociale dans un état fédéral », *Semaines sociales du Canada* (Section française), XXIX<sup>e</sup> sess., Saint-Jean, Montréal, Institut social populaire, 1952, 101-112.
6. « Les canadiens français et la naissance de la confédération », *Canadian Historical Association, Rapport de l'Assemblée annuelle tenue à Québec les 4, 5 et 6 juin 1952*, Toronto, University of Toronto Press, 1952, 39-45.
7. « La participation des canadiens français à la naissance de la Confédération », (texte d'une conférence devant le club Rotary de Québec, le 23 juin 1953), *Le Progrès de Sillery*, juillet 1953.
8. « Le couronnement d'Élisabeth II, Reine du Canada », (1953) XII *L'enseignement primaire* 748-750.
9. « Institutions politiques — Constitutions des pays du Commonwealth » (Textes de cours donnés à Radio-College, les 19 et 26 oct. 1952 : Royaume-Uni et Australie), (1954) 3, n<sup>o</sup> 2, *Hermès* (Québec), 66-72.
10. « Institutions politiques — constitutions des pays du Commonwealth », (Textes de cours donnés à Radio-College les 2 et 9 nov. 1952 : Nouvelle-Zélande et Union sud-africaine), (1954) 3, n<sup>o</sup> 3, *Hermès* (Québec), 62-69.
11. *Les institutions politiques canadiennes*, Québec, P.U.L., 1954, 204 pp.
12. « Les institutions politiques dans le monde », série de 35 causeries prononcées à Radio-Canada entre le 16 nov. 1952 et le 22 mars 1953 et entre le 18 oct. 1953 et le 21 mars 1954. Chaque causerie portait sur les institutions politiques d'un pays — Chaque manuscrit 7 pp.
13. « Nos institutions politiques et judiciaires », série de 19 causeries prononcées à Radio Canada entre le 8 nov. 1951 et le 3 avril 1952. Chaque manuscrit 7 pp. Publiées en volume dans la collection « Culture populaire » de la F. de Sc. Soc., U. Laval, 1954.
14. « Promenade à travers nos vieux statuts », (1955-1966) 2 *C. de D.* 5-9.
15. « Naissance joyeuse, à Québec, de la Confédération canadienne », (1959) 10 *Concorde* (Québec), nos 4-5, pp. 2-3.
16. « La vie politique au Québec de 1910 à 1935 », dans *Aux sources du présent — The Roots of the Present*, (études présentées à la section I de la Société royale du Canada) Toronto, University of Toronto Press, 1960, pp. 25-33.
17. « Le rapatriement de la constitution », dans *Le livre de l'année*, Montréal, Grolier, 1961, pp. 62-63.
18. « Le souvenir de la Confédération : un tableau de Harris », *Le Collectionneur*, Québec, vol. 2, n<sup>o</sup> 2, nov. 1962, p. 6.
19. « Les Anglais n'ont jamais pris des chances en 1867 », *Le Collectionneur*, Québec, vol. 2, n<sup>o</sup> 1, oct. 1962, p. 7.
20. « Les douzes circonscriptions électorales privilégiées », (1962) 12 *Cahiers de Géographie* (Québec) 161-166.
21. « Les études politiques », (1962) 3 *Recherches sociographiques* 74-82; aussi dans *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, P.U.L., 1962, pp. 75-82.

22. « Les régimes politiques », dans *L'Adulte dans son rôle politique*, Montréal, *Cahiers de l'ICEA*, n° 11, sept. 1962, pp. 5-20.
23. « Pour mieux connaître nos institutions politiques », *Le Soleil*, Québec, 17 nov. 1962, p. 7.
24. « Tableau historique : notre premier parlement », *Le Collectionneur*, Québec vol. 2, n° 3, décembre 1962.
25. « Destitution d'un premier ministre et d'un Lieutenant-Gouverneur », (1963) 28 *Cahier des Dix* (Montréal) 9-31.
26. « Le bicameralisme dans le Québec », (1963) 29 *The Canadian Journal of Economics and Political Sciences* 495-504.
27. « Le fédéralisme pénètre dans la vie politique (1858-1864) », (1963) 8 *L'instruction publique* (Québec) 142-144.
28. « L'esprit de 1867 », (1963) 17 *Revue d'histoire de l'Amérique française* 19-38.
29. « Les chemins de fer engendrent la confédération », (1963) 8 *L'instruction publique* (Québec) 255-257.
30. « Les projets de l'union fédérative des colonies britanniques (1764-1858) », (1963) 8 *L'instruction publique* (Québec) 54-57.
31. « La Confédération telle qu'on la voyait en 1864 chez les canadiens français », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 4<sup>e</sup> série, vol. 2, juin 1964, 21-25.
32. « La Conférence de Québec fut aussi une fête mondaine », dans *Le Magazine Maclean*, vol. 4, n° 11, nov. 1964.
33. *La réforme du travail parlementaire au Québec*, Québec, 9 janvier 1964, 36 pp. (manuscrit).
34. « L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867 », (1964) 8 *L'instruction publique* (Québec) 863-865.
35. « L'idée que les canadiens français de 1864 pouvaient avoir du fédéralisme », (1964) XXV *Culture* (Québec) 307-322.
36. « Le Canada-uni et la Confédération », (1964) 8 *L'instruction publique* (Québec) 669-672.
37. « Le rôle du gouvernement provincial », dans *La bibliothèque dans la communauté*, Montréal, *Cahiers de l'ICEA*, n° 15, juillet 1964, pp. 21-28.
38. « Le système présidentiel américain », (1964) 8 *L'instruction publique* (Québec) 546-549.
39. « Les colonies de l'Atlantique et la Confédération », (1964) 8 *L'instruction publique* (Québec) 736-739.
40. « Les hommes qui ont fait la Confédération », (1964) 8 *L'instruction publique* (Québec) 456-459.
41. « Les projets théoriques du fédéralisme canadien », (1964) 29 *Cahier des Dix* (Montréal) 71-87.
42. « La dernière session de l'Union », (1965) 30 *Cahier des Dix* (Montréal) 51-67.
43. « Les Canadiens Français et le grand tout nord-américain », supplément de *La Presse*, Montréal, 3 avril 1965.
44. « Comment naît une loi », dans *Les citoyens et la législation*, *Cahiers de l'ICEA*, n° 2, mai 1966, pp. 9-17. Reproduit dans (1978) vol. 8 n°s 3-4 *Bulletin* (Bibliothèque de la Législature du Québec) 37-41.
45. « Le centenaire de la Confédération canadienne », *Columbia* (New Heaven) juin 1966, vol. XLI, n° 6, pp. 40-41.
46. « L'évolution du statut de l'homme politique canadien-français », (1966) VII *Recherches sociographiques* 117-124; aussi dans *Le personnel politique québécois*, R. Desrosiers (dir.), Montréal, éd. du Boréal Express, 1972, pp. 37-47.
47. « Les Cadres politiques », dans *Structures sociales du Canada français* (études des membres de la section I de la Société royale du Canada), Toronto, University of Toronto Press; Québec, P.U.L., 1966, pp. 67-83.

48. *Les Canadiens Français et la naissance de la Confédération*, Québec, avril 1966, 277 p. Rapport n° 4 à la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa (manuscrit).
49. *Le Sénat dans le fédéralisme canadien*, Québec, septembre 1966, 143 pp. Rapport n° 4-a à la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa (manuscrit).
50. « Coup d'état au Québec », Trois entrevues de F. Lemieux dans *Le Soleil*, Québec, 14, 15 et 18 décembre 1967.
51. « De Westminster à Québec », *Forces*, n° 3, automne 1967, pp. 5-11. Reproduit dans (1978) vol. 8, nos 3-4, *Bulletin*, (Bibliothèque de la Législature du Québec) 29-36.
52. *French Canada and Confederation — Le Canada Français et la Confédération*, CHA Booklet N° 21/SHC Brochure n° 21, Ottawa, Commission du centenaire, 1967.
53. « Genèse et développement du statut particulier au Québec », *Le Devoir*, Montréal, 30 juin 1967; reproduit dans *Le Québec dans le Canada de demain*, Montréal, Le Devoir-Éditions du jour, vol. 1, pp. 50-57.
54. « La naissance de la Confédération il y a cent ans, les canadiens français avaient à choisir entre le statu quo, l'annexion aux États-Unis, l'indépendance ou le système fédératif », *Le Papetier*, Québec, février 1967.
55. « La vie politique: Les Cadres », dans *Esquisses du Canada français*, sous la dir. de R. Vinette, Montréal, Fides, 1967, pp. 303-316. Aussi dans *Facets of French Canada* (version anglaise).
56. « Le Canada et les hommes politiques de 1867 », dans *Cent ans d'histoire 1867-1967*, numéro spécial (1967), 21, 3a *Revue d'histoire de l'Amérique française* (Montréal) pp. 573-596.
57. « Le Canada français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », (1967) 3 *Études françaises* (Montréal).
58. *Les Canadiens Français et la naissance de la Confédération*, Brochures historiques du centenaire, n° 10, Ottawa, Commission du centenaire, 1967; aussi en anglais: *The French Canadians and the Birth of Confederation*.
59. « Les Pères de la Confédération et la répartition des compétences en matière de droit », (1967) 2 *R.J.T.* 31-38.
60. « Le statut de l'homme politique traditionnel », *Documentation politique internationale* (Paris-Oxford), avril 1967.
61. « Un français, témoin de la naissance de la Confédération », (1967) 32 *Cahier des Dix* (Montréal) 157-180.
62. « Un siècle de tâtonnements? Le passé et l'avenir de la Confédération canadienne », *Le Monde*, Paris, 25 juillet 1967.
63. « Le Conseil législatif Québécois », dans L. SABOURIN (dir.), *Le Système politique du Canada*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1968, 259-268.
64. « Le parlementarisme québécois », dans *Réflexions sur la politique au Québec*, Montréal, Les éditions Sainte-Marie, 1968, 2<sup>e</sup> éd. dans Les cahiers de l'Université du Québec, Montréal, P.U.Q., 1970, 9-28. Reproduit dans (1978) vol. 8, nos 3-4 *Bulletin* (Bibliothèque de la Législature du Québec) 9-27.
65. « Le Québec et la naissance de la Confédération canadienne », (1968) 65-66 *Revista de Historia Panamericana* (Mexico) 25-32.
66. « Le Sénat », dans L. SABOURIN (dir.), *Le système politique du Canada*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1968, 131-139.
67. *Répertoire des publications gouvernementales du Québec de 1867 à 1964*, Québec, 1968, 554 pp. (en collaboration avec A. Beaulieu et J. Hamelin).
68. « La Bibliothèque de la législature du Québec », dans *Annuaire du Québec 1968-69*, pp. 363-367.
69. « Un instituteur journaliste adversaire de la Confédération », (1968) 33 *Cahiers des Dix* (Montréal) 171-191.
70. *La naissance de la Confédération*, Montréal, Éditions Leméac, 1969, 155 pp.

71. « Le Québec et la Confédération », dans *Regionalism in the Canadian Community*, 1867-1967, (Canadian Historical Association Centennial Seminars, M. Wade éd.) Toronto, University of Toronto Press, 1969, 30-41.
72. *Histoire des institutions juridiques (textes), histoire du droit privé*, Québec, Faculté de droit, Université Laval, polycopié, 1969, en coll. avec H. Brun et C. Vachon.
73. « Disparition de l'article 80 », (1970) 11 C. de D. 811-812.
74. « Innovation dans le droit parlementaire », (1970) 11 C. de D. 533-534.
75. « La dualité linguistique au Manitoba (1870-1890) », dans *Société royale du Canada*, section française, 4<sup>e</sup> série, 1970, n<sup>o</sup> 8, pp. 133-140.
76. « La première session de la 29<sup>e</sup> législature », (1970) 11 C. de D. 809-810.
77. « *Le Journal des Trois-Rivières* et la naissance de la Confédération », (1970) 35 *Cahier des Dix* (Montréal) 39-54.
78. « Les relations extérieures du Québec », (chronique), (1970) vol. 1, n<sup>o</sup> 1 *Études internationales* 81-84.
79. « Les relations extérieures du Québec », (chronique), (1970) vol. 1, n<sup>o</sup> 2 *Études internationales* 84-90.
80. « Les relations extérieures du Québec », (chronique), (1970) vol. 1, n<sup>o</sup> 3 *Études internationales* 72-76.
81. « Les relations extérieures du Québec », (chronique), (1970) vol. 1, n<sup>o</sup> 4 *Études internationales* 119-122.
82. « Un gouvernement minoritaire n'est pas un aussi grand danger qu'on le croit », *La Presse*, Montréal, 25 avril 1970.
83. *Histoire du droit public canadien et québécois*, textes, bibliographie, notes de cours, Québec, P.U.L., 1971, en coll. avec H. Brun.
84. « Les craintes des minorités anglo-protestantes du Québec de 1864 à 1867 », (1971) 36 *Cahier des Dix* (Montréal) 55-72.
85. « Les études de la Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme », (1971) 4 *Can. J. Pol. Sc.* 406-416.
86. « Les relations extérieures du Québec », (chronique), (1971) vol. II n<sup>o</sup> 1 *Études internationales* 137-141.
87. « Les relations extérieures du Québec », (chronique), (1971) vol. II, n<sup>o</sup> 2 *Études internationales* 136-141.
88. « L'administration de la justice civile », (1972) 13 C. de D. 261-265.
89. « La compétence constitutionnelle et juridique pour instituer une langue ou des langues officielles au Québec », (Mai 1972), dans *La situation de la langue française au Québec*, t. 2. *Les droits linguistiques* (Rapport de la commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec) Québec, Éditeur officiel, 1972, 257-291.
90. « La vocation manquée du Sénat canadien », (1972) 37 *Cahier des Dix* (Montréal) 51-86.
91. *Le Parlement du Canada*, Ottawa, Information Canada, 1972, 24 pp.
92. « Les Commissions d'enquête du Québec », dans *Annuaire du Québec 1972*, pp. 36-76.
93. « Les études de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme », (1972) 5 *Can. J. Pol. Sc.* 304-309 et 444-450.
94. « Les institutions politiques, administratives et judiciaires du Québec », dans *Annuaire du Québec 1972*, pp. 77-86.
95. « Institutions politiques, administratives et judiciaires » dans *Annuaire du Québec 1973*, pp. 78-87.
96. « Le nouveau règlement permanent de l'Assemblée nationale du Québec », (1973) 14 C. de D. 93-110.
97. « Les études de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme »,

- (1973) 6 *Can. J. Pol. Sc.* 144-148.
98. « Les influences étatsunisiennes sur la conception canadienne des droits de l'homme » (allocution) dans *Société Royale du Canada*, section française, 4 série, 1973, no 11, pp. 35-96.
99. « Les avocats du Québec et la constitution », dans *Le Barreau du Québec a 125 ans : son passé, son avenir*, Montréal, P.U.Q., 1974, pp. 17-38.
100. « Outrages au Parlement », (1974) 39 *Cahier des Dix* (Montréal) 171-187. Reproduit dans (1978) vol. 8, nos 3-4 *Bulletin* (Bibliothèque de la Législature du Québec) pp. 61-76.
101. « Un droit parlementaire québécois » dans *Travaux et communications de l'Académie des sciences morales et politiques*, vol. II, 1974, Montréal, Éditions Bellarmin, 1974, pp. 63-78. Reproduit dans (1978) vol. 8, nos 3-4, *Bulletin*, (Bibliothèque de la législature du Québec) pp. 43-59.
102. « La première table d'écoute au Québec », (1975) 40 *Cahier des Dix* (Montréal) 87-111.
103. *La Constitution*, Montréal, La Presse, 1976, 29 pp. ill., cartes. (Brochure formée d'une série d'articles parus dans La Presse).
104. « La Cour suprême et le partage des compétences », (1976) 14 *Alta. L.R.* 21-33.
105. « Zigzags autour des Zigzags », (1976) 41 *Cahiers des Dix* (Montréal) 13-41.
106. « L'étanchéité de l'A.A.N.B. est-elle menacée? », (1977) 18 *C. de D.* 383-396.
- 106A. *L'État*, Cahier I du Guide d'information en droit, Montréal, SOQUIJ, 1978, 133 pp. Texte posthume publié en collaboration avec Henri BRUN.

### VII – AUTRES TEXTES JURIDIQUES ET PÉDAGOGIQUES

107. « A-t-on enseigné l'art de légiférer? », (1941) 1 *R. du B.* 152-157.
108. « Nature juridique de la convention collective de travail », (1941) 1 *R. du B.* 250-259.
109. « L'enseignement du droit romain », (1954) 14 *R. du B.* 71-85.
110. « La mutabilité du régime matrimonial: Rapport général », dans *Travaux de l'Association Henri Capitant*, tome VII, année 1952, Montréal, Doucet Ltée, 1956, pp. 305-310.
111. « Notre Droit est-il chrétien? », (1956) XVII *Culture* (Québec) 71-80.
112. « Le développement de notre système municipal », (1958) 9, nos 8-9 *Concorde* (Québec) pp. 16-17.
113. « L'enseignement du droit romain », (1960-1961) 7 *McGill L.J.* 213-217.
114. « Le concept d'une nation canadienne est-il un concept équivoque? », (1964) XXV *Culture* (Québec) 105-110.
115. « Apprendre à apprendre le droit », (1972) 13 *C. de D.* 266-269.
116. « Chronique de la faculté », (1973) 14 *C. de D.* 365-371.
117. « Vie et mort du Velléen au Québec », dans *Problèmes de droit contemporain: Mélanges Louis Baudoin*, Montréal, P.U.M., 1974, 45-55.
118. « Des sanctions trop sévères nuisent à la loi », Entrevue dans *R.N.D.*, no 6, juin 1977, pp. 14-27.

### III – ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

119. « Sir Thomas Chapais », (1946) VII *Culture* (Québec) 265-277.
120. « Grandes figures de l'histoire canadienne », série de 16 causeries, traduites en espagnol et transmises par le service international sur ondes courtes de Radio-Canada au printemps 1953. Chaque causerie 4 pp.
121. *Thomas Chapais*, Montréal, Fides, 1957, 96 pp., coll. classiques canadiens, no 8.
122. « Présentation de M.M.-L. Beaulieu, le 8 nov. 1958 », *Société royale du Canada*, Section française, no 13, *Présentation* (1958-1959) pp. 27-31.

123. « Le rôle politique de Mgr de Laval », (1959) 10 no 9 *Concorde* (Québec) 21-22.
124. « Les disparus : L'honorable Maurice LeNoblet-Duplessis », (1961) 67 *Le Bulletin des recherches historiques* (Lévis) 47-52.
125. « Présentation de M. Roger Duhamel, le 4 mai 1963 », *Société royale du Canada*, Section française, no 17, *Présentation* (1962-63) pp. 67-72.
126. « George-Étienne Cartier », *Le Papetier*, Québec, avril 1964.
127. « George-Étienne Cartier, juriste », (1966) 31 *Cahier des Dix* (Montréal) 9-25.
128. « George-Étienne Cartier », dans *Four o'clock lectures*, Montréal, Presses de l'Université McGill, 1966.
129. « Jean-Charles Chapais », *Le Papetier*, Québec, octobre 1967.
130. « Thomas d'Arcy McGee 1825/1868 », *Le Papetier*, Québec, décembre 1967.
131. « Alexander Tilloch Galt », *Le Papetier*, Québec, août 1967.
132. « John A. Macdonald », *Le Papetier*, Québec, juin 1967.
133. « Me Marie-Louis Beaulieu », (1967-1968) 9 *C. de D.* 223-240.
134. *Esquisses biographiques des Pères de la Confédération, des gouverneurs généraux et des premiers ministres du Canada*, Ottawa, Commission du centenaire, 1968.
135. « Antonio Drolet (1904-1970) », (1970) 16 *Bull ACBLF* 95-96.
136. « Retour à Thomas Chapais », (1974) 15 *Recherches sociographiques* 41-55.

#### IV - COLLABORATION DANS DES DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

*Dictionnaire Biographique du Canada*, Québec-Toronto, P.U.L. — University of Toronto Press, 1962-1977.

VIS :

137. « Caron, René-Édouard », vol. X, pp. 144-149.
138. « Cartier, Sir George-Étienne », vol. X, pp. 155-166.
139. « Crémazie, Jacques », vol. X, pp. 220-221.
140. « Devlin, Bernard », vol. X, p. 250.
141. « Dorion, Eugène-Philippe », vol. X, pp. 256-257.
142. « Gale, Samuel », vol. IX, p. 327.
143. « Lanctôt, Magloire », vol. X, p. 461.
144. « Morin, Louis-Simon », vol. X, pp. 584-585.
145. « Parkin, John Buckworth », vol. X, pp. 641-642.
146. « Renaud, Louis », vol. X, pp. 670-671.
147. « Smith, James », vol. IX, p. 804.
148. « Turcotte, Louis-Philippe », vol. X, p. 755.

*Encyclopaedia Britannica*, William Benton Pub., Toronto, 1963.

VIS :

149. « Joly de Lotbinière ».
150. « Honoré Mercier ».

*Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis France Editeur, 1968.

VIS :

151. « Aberhart (William) 1878-1943 », vol. 1, p. 24.
152. « Baldwin (Robert) 1804-1858 », vol. 2, p. 1034.

- 153. « Borden (Robert Laird) 1854-1937 », vol. 3, p. 434.
- 154. « Brown (George) 1818-1880 », vol. 3, p. 632.
- 155. « Cartier (George-Étienne) 1814-1873 », vol. 3, pp. 998-999.
- 156. « Durham (John George Lambton, comte de) 1792-1840 », vol. 5, p. 843.
- 157. « Fleming (Sandford) 1827-1915 » vol. 7, pp. 35-36.
- 158. « Macdonald (John Alexander) 1815-1891 », vol. 10, p. 222.

## V - PRÉFACES

- 159. *Mémoires Chapais*, t. II, par J. Barnard, Montréal, Fides, 1964, 370 pp.
- 160. *Rédaction et interprétation des lois*, par L.-P. Pigeon, cours donné aux conseillers juridiques du gouvernement du Québec, déc. 1965, 56 pp.
- 161. *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, par A. Beaulieu et J. Hamelin, Cahiers de l'Institut d'histoire, Québec, 1965, 329 pp.
- 162. *Le Conseil législatif de Québec 1867-1967*, par E. Orban, Bruges-Paris, Desclée de Brower, Montréal, Éd. Bellarmin, 1967, 354 pp.
- 163. *La formation des institutions parlementaires québécoises*, par H. Brun, Québec, P.U.L., 1970, 270 pp. coll. « Droit et science politique », dir. par J.-C. Bonenfant.
- 164. *Québec 1940-1969; Bibliographie: Le système politique québécois et son environnement*, par R. Boily, Montréal, P.U.M., 1971, 208 pp.
- 165. *La documentation juridique*, par E. Caparros et J. Goulet, Québec P.U.L., 1973, 182 pp.

## VI - CHRONIQUES DANS LE JOURNAL *L'ACTION* (Québec) 1962-1973

La chronique que Monsieur Bonenfant tint dans l'*Action* mérite un mot d'introduction. Il commence sa collaboration par une trilogie sur la Confédération publiée les 3, 4 et 5 juillet 1962. Le 26 décembre 1962 il entreprend une chronique hebdomadaire sous la rubrique « Derrière les événements: les institutions ».

Une note de la rédaction du journal précède cette première chronique régulière. Elle se lit: « Sous cette rubrique, notre collaborateur tentera, chaque mercredi [le jour de la semaine a varié au fil des années] d'exposer l'arrière-plan des faits ou des déclarations de la vie internationale, canadienne ou québécoise qu'on ignore ou qu'on oublie dans la précipitation des événements ».

Et, fidèlement à toutes ses semaines, Jean-Charles Bonenfant présentait aux lecteurs un texte bref, bien documenté et toujours intéressant à lire.

Le 21 novembre 1963 la rubrique change un peu de nom. Elle sera appelée « Derrière les faits: les institutions ». La collaboration demeure hebdomadaire. Mais à compter du 6 novembre 1971, la chronique devient mensuelle sous la rubrique « La politique en dentelle ». Elle garde le même style cependant.

Il m'a semblé opportun de reproduire la liste chronologique de ces quatre-cent quatre-vingt-six (486) textes de Jean-Charles Bonenfant. La bibliothèque de la Législature a eu l'heureuse initiative, en 1976, de réunir tous ces textes, en photocopiant les originaux du journal, dans un volume intitulé *Derrière les faits: les institutions, l'Action 1962-1973*, avec un index analytique facilitant sa consultation.

1. « Qu'est-ce que la Confédération ? Œuvre des chemins de fer, de Cartier et des évêques », 3 juillet 1962.
2. « Les Pères de la Confédération », 4 juillet 1962.
3. « La république des maquignons », 5 juillet 1962.

#### DERRIÈRE LES ÉVÉNEMENTS: LES INSTITUTIONS

4. « Abuse-t-on des commissions royales d'enquête? », 26 décembre 1962.
5. « L'esprit de 1867! » 3 janvier 1963.
6. « La démocratie... par le Conseil législatif! », 9 janvier 1963.
7. « Notre parlementarisme est-il désuet? », 16 janvier 1963.
8. « Le comité des comptes publics », 23 janvier 1963.
9. « Des mots, des mots, des mots », 30 janvier 1963.
10. « Le bicaméralisme à l'aide du fédéralisme canadien », 7 février 1963.
11. « Non à M. King, en 1926, Oui à M. Diefenbaker, en 1963 », 14 février 1963.
12. « Électeurs à 19 ans mais candidats à 25 seulement », 21 février 1963.
13. « Où est-ce écrit? Nulle part », 28 février 1963.
14. « Ces Messieurs de l'autre endroit sont-ils en danger? », 7 mars 1963.
15. « Peut-on abolir le Conseil législatif contre sa volonté? », 14 mars 1963.
16. « Des électeurs qui votent plusieurs fois », 21 mars 1963.
17. « Le bi-partisme est-il un fondement de nos institutions? », 28 mars 1963.
18. « Les cabinets de coalition dans notre histoire », 4 avril 1963.
19. « Notre système électoral est-il juste? », 11 avril 1963.
20. « Quand un premier ministre défait aux élections doit-il démissionner? », 18 avril 1963.
21. « Comment forme-t-on un cabinet au Canada? », 25 avril 1963.
22. « Vaut-il mieux être élu par le hasard que par la voix d'un fonctionnaire? », 2 mai 1963.
23. « Dignité et cocasserie du langage parlementaire », 9 mai 1963.
24. « Pourquoi un discours du trône? », 16 mai 1963.
25. « Le débat sur l'adresse est-il nécessaire ou même utile? », 24 mai 1963.
26. « Faut-il un Ombudsman à Ottawa et à Québec? », 30 mai 1963.
27. « Un député doit-il être soumis à ses électeurs? », 6 juin 1963.
28. « Le salut du parlementarisme par les comités », 13 juin 1963.
29. « La mer, la mer, toujours recommencée! », 20 juin 1963.
30. « La nouvelle loi électorale provinciale », 27 juin 1963.
31. « Les premières fêtes du Canada », 4 juillet 1963.
32. « La Bible des députés canadiens », 11 juillet 1963.
33. « Victoria est-elle encore un véritable symbole? », 18 juillet 1963.

34. « Pour éviter des relations fédérales-provinciales "au petit bonheur" », 25 juillet 1963.
35. « Le Sénat américain et les traités », 1 août 1963.
36. « La quatrième conférence interprovinciale », 8 août 1963.
37. « Événements récents dans la collaboration entre états, aux États-Unis », 15 août 1963.
38. « Il y a vingt ans à Québec », 22 août 1963.
39. « Il y a quatre-vingt-dix-neux ans à Charlottetown », 5 septembre 1963.
40. « Au temps où les députés n'étaient pas payés », 20 août 1963.
41. « Se rappelle-t-on le Comité Turnbull? », 12 septembre 1963.
42. « De Sanary à Sainte-Marguerite », 19 septembre 1963.
43. « Gouverner: Choisir entre des groupes de pression », 26 septembre 1963.
44. « La fonction publique a-t-elle un caractère spécial? », 3 octobre 1963.
45. « Les comités parlementaires », 10 octobre 1963.
46. « Qu'est-ce qu'un flibustier dans un parlement? », 17 octobre 1963.
47. « Pour être premier ministre, il faut être l'élu du peuple », 24 octobre 1963.
48. « Pour un peu d'imagination dans notre fédéralisme », 31 octobre 1963.
49. « La politique est plus qu'un jeu », 7 novembre 1963.
50. « Les relations fédérales étatiques en Australie », 14 novembre 1963.

#### DERRIÈRE LES FAITS: LES INSTITUTIONS

51. « Des listes électorales fédérales-provinciales », 21 novembre 1963.
52. « Refaire la carte du Canada », 28 novembre 1963.
53. « Le système présidentiel américain est-il désuet? », 5 novembre 1963.
54. « Quand l'orateur a voix prépondérante », 12 décembre 1963.
55. « Est-ce la fin véritable du "gerrymandering"? », 19 décembre 1963.
56. « Messieurs, la Reine! », 26 décembre 1963.
57. « Un ministère fédéral de l'éducation », 9 janvier 1964.
58. « La session à date fixe », 16 janvier 1964.
59. « Les élections "primaires" aux États-Unis », 23 janvier 1964.
60. « Les droits civils de la femme en 1930-31 », 30 janvier 1964.
61. « Une suggestion oubliée du Rapport Bouchard », 6 février 1964.
62. « Quand l'Exécutif légifère », 13 février 1964.
63. « L'ombudsman n'est pas une panacée », 20 février 1964.
64. « Combien de députés dans le club "80"? », 5 mars 1964.
65. « Le fonctionnaire le plus indépendant », 27 février 1964.
66. « Quand le Conseil législatif s'entête », 12 mars 1964.
67. « Les élections américaines sont commencées », 19 mars 1964.
68. « Québec, capitale du Canada », 26 mars 1964.
69. « Faut-il envier les institutions américaines? », 2 avril 1964.
70. « Affaires "extérieures" ou "étrangères" », 9 avril 1964.
71. « Les injustices dans le fonctionnarisme de 1864 », 16 avril 1964.
72. « La frontière Québec-Terre-Neuve », 23 avril 1964.
73. « Les questions en chambre », 30 avril 1964.
74. « Ce qu'il faut savoir sur le Québec », 8 mai 1964.
75. « Le drapeau le plus simple qui soit », 14 mai 1964.
76. « Les parlements à la radio et à la T.V. », 21 mai 1964.

77. « Puisqu'il faut encore des emblèmes! », 28 mai 1964.
78. « Où en sont les élections américaines », 4 juin 1964.
79. « Référendum ou plébiscite », 11 juin 1964.
80. « La Confédération est née en juin 1864 », 18 juin 1964.
81. « Les grandes fêtes de la Saint-Jean-Baptiste », 25 juin 1964.
82. « Quelle fête célébrons-nous le 1<sup>er</sup> juillet? », 2 juillet 1964.
83. « Les conventions du parti républicain », 9 juillet 1964.
84. « Une convention: cirque ou assemblée démocratique? », 16 juillet 1964.
85. « Le suffrage égalitaire », 23 juillet 1964.
86. « Le suffrage inégalitaire aux États-Unis », 30 juillet 1964.
87. « Sanction royale, réservation et annulation », 6 août 1964.
88. « Qu'est-ce que la constitution du Canada? », 13 août 1964.
89. « Les conventions démocrates », 20 août 1964.
90. « À Atlantic City cette semaine », 27 août 1964.
91. « Les élections américaines », 3 septembre 1964.
92. « À Charlottetown ou à Québec », 10 septembre 1964.
93. « Les clubs politiques », 17 septembre 1964.
94. « Qu'est-ce que le solliciteur général? », 24 septembre 1964.
95. « Le nouveau code de procédure », 1 octobre 1964.
96. « À Québec, il y a cent ans », 8 octobre 1964.
97. « Une campagne électorale brève », 15 octobre 1964.
98. « Maintenant qu'Elle est partie... », 22 octobre 1964.
99. « Comment et pour qui votera-t-on aux États-Unis? », 29 octobre 1964.
100. « Lois ou règlements? », 5 novembre 1964.
101. « Du projet Fulton au projet Favreau », 12 novembre 1964.
102. « Le procès par jury au civil doit-il être aboli? », 19 novembre 1964.
103. « La "clôture" ou la "guillotine" », 26 novembre 1964.
104. « La plus importante des immunités parlementaires », 10 décembre 1964.
105. « Le premier voyage de M. Churchill au Canada », 3 décembre 1964.
106. « Le vote ouvert », 17 décembre 1964.
107. « Une nouvelle constitution pour le Canada », 24 décembre 1964.
108. « Un centenaire oublié mais actuel », 31 décembre 1964.
109. « La fête de sir John A. Macdonald », 7 janvier 1965.
110. « La réforme parlementaire », 14 janvier 1965.
111. « M. Churchill dans l'histoire du Canada », 21 janvier 1965.
112. « La réforme parlementaire au Royaume-Uni », 28 janvier 1965.
113. « Quand le Québec se prononçait sur la Confédération », 4 février 1965.
114. « Pourquoi avons-nous un Conseil législatif? », 11 février 1965.
115. « Comment furent restreints les pouvoirs de la Chambre des Lords », 18 février 1965.
116. « La constitution du Québec », 25 février 1965.
117. « Nul n'est censé ignorer la loi », 4 mars 1965.
118. « Le "papier blanc" sur la constitution », 12 mars 1965.
119. « Imiter le Sénat », 18 mars 1965.
120. « L'étude des crédits en comité », 25 mars 1965.
121. « Pour appliquer enfin le quinzième amendement », 1<sup>er</sup> avril 1965.
122. « Il y a vingt ans, mourait Roosevelt », 8 avril 1965.

123. « Les vacances parlementaires de Pâques », 22 avril 1965.
124. « Les changements de noms », 15 avril 1965.
125. « Le vote des femmes », 29 avril 1965.
126. « Le Sénat dans le projet Faribault-Fowler », 13 mai 1965.
127. « La guerre est finie », 6 mai 1965.
128. « La première adresse contre le Conseil législatif », 20 mai 1965.
129. « Il n'est pas tous les jours fête », 26 mai 1965.
130. « Nouveaux noms de circonscriptions », 3 juin 1965.
131. « La façade du Parlement », 10 juin 1965.
132. « L'Orateur en Angleterre », 17 juin 1965.
133. « Le langage parlementaire », 23 juin 1965.
134. « Les Canadiens français de 1867 et le fédéralisme », 30 juin 1965.
135. « Les traités dans un État fédératif », 8 juillet 1965.
136. « L'Île-du-Prince-Édouard dans la Confédération », 15 juillet 1965.
137. « Document souvent cité mais ignoré », 22 juillet 1965.
138. « Étienne-Paschal Taché », 29 juillet 1965.
139. « Il y a vingt ans, c'était Hiroshima », 5 août 1965.
140. « Un conseil législatif survit à un référendum », 12 août 1965.
141. « Tu ne tueras pas », 19 août 1965.
142. « Exégèse des lieux communs fédératifs », 26 août 1965.
143. « Quand les Britanniques eux-mêmes n'y croient pas », 2 septembre 1965.
144. « L'évolution de la fonction parlementaire », 16 septembre 1965.
145. « Nouveau recueil de nos lois », 23 septembre 1965.
146. « La question de Panama », 30 septembre 1965.
147. « Les trois élections importantes de notre histoire », 3 octobre 1965.
148. « Après nos lois, codifions nos règlements », 7 octobre 1965.
149. « 265 députés dans 263 circonscriptions », 14 octobre 1965.
150. « Nos premières élections fédérales », 21 octobre 1965.
151. « Faut-il encore une campagne électorale? », 4 novembre 1965.
152. « Les faiblesses de la loi électorale fédérale », 11 novembre 1965.
153. « Un cabinet différent du ministère », 18 novembre 1965.
154. « Faut-il conserver le scrutin majoritaire simple? », 25 novembre 1965.
155. « Le troisième centenaire de la London Gazette », 2 décembre 1965.
156. « Le caractère représentatif du Cabinet », 16 décembre 1965.
157. « Le mariage des enfants », 24 décembre 1965.
158. « Les institutions ont un peu changé en 1965 », 30 décembre 1965.
159. « Une loterie dans le Québec », 13 janvier 1966.
160. « Le discours du trône », 20 janvier 1966.
161. « Derrière les institutions: Gérard Bergeron », 27 janvier 1966.
162. « Un amendement à la constitution », 3 février 1966.
163. « Vive la république du Roi », 10 février 1966.
164. « Les bills publics des députés », 17 février 1966.
165. « Deux amendements à la Constitution américaine », 24 février 1966.
166. « Qu'est-ce qu'un lieutenant-gouverneur », 3 mars 1966.
167. « La transformation du ministère canadien », 10 mars 1966.
168. « Qu'est-ce qu'un premier ministre? », 17 mars 1966.

169. « Qu'est-ce que le Conseil privé? », 24 mars 1966.
170. « La Reine du Québec peut se tromper », 31 mars 1966.
171. « Que représente un sénateur du Québec? », 7 avril 1966.
172. « Le député est-il lié par ses électeurs? », 14 avril 1966.
173. « Les curés dans la politique », 21 avril 1966.
174. « Quand est-on vraiment fou? », 28 avril 1966.
175. « Les grandes élections provinciales », 5 mai 1966.
176. « Quand le bulletin de vote n'existait pas », 12 mai 1966.
177. « Quand se présenter était héroïque! », 20 mai 1966.
178. « Représenter des hommes ou des arbres! », 26 mai 1966.
179. « Le Bulletin de vote », 3 juin 1966.
180. « Enfin député! », 9 juin 1966.
181. « Intermédiaire, législateur ou contrôleur? », 16 juin 1966.
182. « La Saint-Jean-Baptiste il y a cent ans », 23 juin 1966.
183. « Une autre solution était-elle possible? », 30 juin 1966.
184. « Comment choisir un candidat », 7 juillet 1966.
185. « Les circonscriptions "sacrées" », 14 juillet 1966.
186. « Un calendrier parlementaire », 21 juillet 1966.
187. « Politiques vs militaires », 28 juillet 1966.
188. « Le Centenaire du Code civil », 4 août 1966.
189. « Les conférences interprovinciales », 11 août 1966.
190. « L'indépendance du pouvoir judiciaire », 18 août 1966.
191. « Le Parlement: dernier recours? », 25 août 1966.
192. « Le Canada engendré par les chemins de fer », 3 septembre 1966.
193. « La Commission MacPherson », 8 septembre 1966.
194. « Pour l'avantage général du Canada », 15 septembre 1966.
195. « Qu'est-ce que le Commonwealth? », 22 septembre 1966.
196. « La constitution du Canada », 29 septembre 1966.
197. « Qu'est-ce que le Parlement? Que lui reprochez-vous », 6 octobre 1966.
198. « Le jour d'action de grâces », 13 octobre 1966.
199. « Les grands textes des droits de l'homme », 20 octobre 1966.
200. « Le dernier assaut contre la Confédération », 27 octobre 1966.
201. « Les élections américaines approchent », 3 novembre 1966.
202. « Journalistes et députés », 17 novembre 1966.
203. « Des élections avant la session », 24 novembre 1966.
204. « La priorité du français », 30 novembre 1966.
205. « Il y a cent ans à Londres », 2 décembre 1966.
206. « Souvenez-vous de Pearl Harbor », 9 décembre 1966.
207. « La consécration de la frontière du Labrador », 15 décembre 1966.
208. « La propagande électorale sur les ondes », 22 décembre 1966.
209. « Pourquoi pas un Conseil d'État? », 29 décembre 1966.
210. « Le 90<sup>e</sup> Congrès des États-Unis », 5 janvier 1967.
211. « La fête de John A. Macdonald », 12 janvier 1967.
212. « Les propos de l'historien Creighton », 19 janvier 1967.
213. « Mort d'un ami, F.C.A. Jeanneret », 26 janvier 1967.
214. « Un accessoire du parlementarisme », 2 février 1967.

215. « Le Référendum », 9 février 1967.
216. « La réforme du travail parlementaire », 11 février 1967.
217. « Le référendum au Canada », 16 février 1967.
218. « La sanction du lieutenant-gouverneur », 23 février 1967.
219. « Les élections françaises », 2 mars 1967.
220. « Mort d'une institution », 9 mars 1967.
221. « La fonction de Gouverneur général », 16 mars 1967.
222. « Bonne réforme constitutionnelle », 25 mars 1967.
223. « Le défi de l'activité criminelle », 6 avril 1967.
224. « 29 mars 1867 », 30 mars 1967.
225. « L'épiscopat et la Confédération », 13 avril 1967.
226. « Une convention constitutionnelle pour New York », 20 avril 1967.
227. « Le divorce et la confédération », 27 avril 1967.
228. « Au lendemain des rapports d'impôt », 5 mai 1967.
229. « Les Décorations au Canada », 11 mai 1967.
230. « Le choix du chef d'un parti », 18 mai 1967.
231. « La solidarité ministérielle », 25 mai 1967.
232. « L'abbé Lionel Groulx », 1<sup>er</sup> juin 1967.
233. « La destitution d'un juge », 8 juin 1967.
234. « Le couple Ontario-Québec », 15 juin 1967.
235. « Le cinquantenaire du Code canonique », 22 juin 1967.
236. « Quelques 1<sup>er</sup> juillet », 29 juin 1967.
237. « Les Territoires du Nord-Ouest », 6 juillet 1967.
238. « Peut-on discuter de la monarchie? », 13 juillet 1967.
239. « Du Général de Gaulle au Commandant de Belvèze », 20 juillet 1967.
240. « Les BIRPI et l'O.M.P.I. », 27 juillet 1967.
241. « Un parlement pour quoi faire? », 3 août 1967.
242. « L'organisation mondiale de la propriété intellectuelle », 10 août 1967.
243. « Simplifier la sanction des lois », 17 août 1967.
244. « La santé des hommes publics », 24 août 1967.
245. « Les origines de la fête du Travail », 31 août 1967.
246. « Les cinq congrès conservateurs », 7 septembre 1967.
247. « Un des Messieurs du Séminaire », 14 septembre 1967.
248. « C'est de l'Est que nous vient la lumière! », 21 septembre 1967.
249. « Comment abolir la monarchie », 23 septembre 1967.
250. « Doit-on imiter la France », 2 octobre 1967.
251. « Comment "démocratiser" les institutions », 12 octobre 1967.
252. « Quelques variations sur le thème des deux nations », 19 octobre 1967.
253. « Pourquoi changer l'heure? », 26 octobre 1967.
254. « La première session fédérale », 2 novembre 1967.
255. « Peut-on être ministre sans être député? », 9 novembre 1967.
256. « Les ministres doivent-ils être députés? », 16 novembre 1967.
257. « Les difficultés du fédéralisme en Suisse », 23 novembre 1967.
258. « Un conseil législatif électif », 30 novembre 1967.
259. « Le "pairage" », 1<sup>er</sup> décembre 1967.
260. « Projets de loi des députés », 14 décembre 1967.

261. « Quand les premiers ministres s'en vont », 21 décembre 1967.
262. « La première session du Québec », 26 décembre 1967.
263. « L'établissement des immigrants français au Québec », 4 janvier 1968.
264. « Si M. Massey avait été élu... », 11 janvier 1968.
265. « Les antécédents du drapeau du Québec », 18 janvier 1968.
266. « Le début d'une session en février », 25 janvier 1968.
267. « Solidarité ministérielle et solidarité parlementaire » 1<sup>er</sup> février 1968.
268. « Les conférences fédérales-provinciales », 8 février 1968.
269. « Un secrétariat fédéral-provincial », 15 février 1968.
270. « La dualité linguistique dans les lois », 22 février 1968.
271. « L'arrière-plan de la crise constitutionnelle », 29 février 1968.
272. « L'absentéisme parlementaire », 7 mars 1968.
273. « Les interrègnes en politique », 14 mars 1968.
274. « Le choix d'un chef libéral », 21 mars 1968.
275. « Trois congrès libéraux », 28 mars 1968.
276. « La représentation aux congrès politiques », 14 avril 1968.
277. « L'assassinat politique », 16 avril 1968.
278. « Le protecteur du citoyen », 18 avril 1968.
279. « Les trois phases des élections américaines », 25 avril 1968.
280. « La dissolution de la Chambre des Communes », 2 mai 1968.
281. « Que sont les élections fédérales? », 9 mai 1968.
282. « La nouvelle carte électorale », 16 mai 1968.
283. « Les diverses phases des élections », 22 mai 1968.
284. « Histoire de la loi électorale », 30 mai 1968.
285. « Le français électoral », 6 juin 1968.
286. « Comment un orateur devient permanent », 13 juin 1968.
287. « Mois et jours d'élections », 20 juin 1968.
288. « Après le scrutin », 27 juin 1968.
289. « Élections françaises et élections canadiennes », 4 juillet 1968.
290. « Quel est le meilleur système électoral? », 11 juillet 1968.
291. « Réforme de la fonction publique », 18 juillet 1968.
292. « Le système politique du Canada », 25 juillet 1968.
293. « La conférence interprovinciale », 1<sup>er</sup> août 1968.
294. « Les sessions spéciales », 8 août 1968.
295. « La Conférence de Québec en 1943 », 15 août 1968.
296. « Des "primaires" au Québec », 22 août 1968.
297. « Avez-vous lu Lord Acton? », 29 août 1968.
298. « Le rapport Donovan », 5 septembre 1968.
299. « L'habit ne fait pas le moine », 12 septembre 1968.
300. « Le président du Conseil privé », 19 septembre 1968.
301. « Deux ministres et le Sénat canadien », 26 septembre 1968.
302. « La municipalité de comté », 3 octobre 1968.
303. « Le premier ministre du Québec », 10 octobre 1968.
304. « L'exemple du bicamérisme français », 17 octobre 1968.
305. « Une chambre haute représentative », 24 octobre 1968.
306. « Projets de lois fédéraux », 31 octobre 1968.

307. « 11 novembre 1918 », 7 nov. 1968.
308. « Un système électoral désuet », 14 novembre 1968.
309. « La transformation du ministère », 21 novembre 1968.
310. « Est-ce la fin d'une institution? », 29 novembre 1968.
311. « La paix chez soi! », 5 décembre 1968.
312. « Les secrétaires parlementaires », 12 décembre 1968.
313. « La réforme du Sénat canadien », 19 décembre 1968.
314. « Ottawa imiterait Québec », 26 décembre 1968.
315. « La monarchie s'estompe au Québec », 4 janvier 1969.
316. « La Cour suprême du Canada », 9 janvier 1969.
317. « Le Centenaire de la Gazette officielle du Québec », 16 janvier 1969.
318. « L'Ombudsmen du Nouveau-Brunswick », 23 janvier 1969.
319. « Le secret du Cabinet », 30 janvier 1969.
320. « Le tableau de Robert Harris », 6 février 1969.
321. « L'huissier à la verge noire », 13 février 1969.
322. « Cinquante ans après la mort de Laurier », 20 février 1969.
323. « Un Sénat réformé », 27 février 1969.
324. « La "dédramatisation" du parlement », 6 mars 1969.
325. « Projets de loi de députés », 13 mars 1969.
326. « La carte électorale des prochaines élections », 19 mars 1969.
327. « Qui peut engendrer une constitution? », 20 mars 1969.
328. « Une Constituante dans l'État de New York », 27 mars 1969.
329. « Quand McGill attaquait... en 1900 », 3 avril 1969.
330. « La liberté d'un député », 10 avril 1969.
331. « Le Discours du budget », 17 avril 1969.
332. « Le débat sur le budget », 24 avril 1969.
333. « Le référendum de dimanche dernier », 1<sup>er</sup> mai 1969.
334. « Qu'est-ce que l'éducation », 8 mai 1969.
335. « La fête de la Reine Victoria », 15 mai 1969.
336. « Faut-il réglementer le "lobbying"? », 22 mai 1969.
337. « L'organisation internationale du travail », 29 mai 1969.
338. « Un anniversaire pour les femmes », 5 juin 1969.
339. « Le choix d'un chef (Parti libéral) », 12 juin 1969.
340. « Le choix d'un chef (Union nationale) », 19 juin 1969.
341. « Commissions parlementaires ou "royales"? », 26 juin 1969.
342. « Pour des fêtes plus "mobiles" », 3 juillet 1969.
343. « Le régime présidentiel », 17 juillet 1969.
344. « Impôts indirects provinciaux », 10 juillet 1969.
345. « Ministres-parlementaires ou ministres-techniciens », 24 juillet 1969.
346. « Uniquement premier ministre », 31 juillet 1969.
347. « Qu'est-ce qu'un ministre? », 9 août 1969.
348. « Le Canada et Napoléon », 14 août 1969.
349. « Les malheurs d'un président », 21 août 1969.
350. « Les élections en Colombie-Britannique », 28 août 1969.
351. « Les élections partielles », 4 septembre 1969.
352. « Élections partielles dans le Québec », 11 septembre 1969.

353. « La permanence de l'Assemblée nationale », 18 septembre 1969.
354. « Une Cour constitutionnelle », 26 septembre 1969.
355. « La Cour suprême et le droit du Québec », 2 octobre 1969.
356. « La durée du mandat parlementaire », 9 octobre 1969.
357. « La convocation du Parlement », 16 octobre 1969.
358. « Référendums et plébiscites au Canada », 23 octobre 1969.
359. « La carte électorale du Québec », 30 octobre 1969.
360. « Histoire du statut du français au Québec », 7 novembre 1969.
361. « Le référendum en Australie », 13 novembre 1969.
362. « Le projet de loi n° 63 et les institutions », 20 novembre 1969.
363. « Le référendum en Suisse », 27 novembre 1969.
364. « Le pays réel et le pays légal », 4 décembre 1969.
365. « Qu'est-ce que l'Acte d'Émeute? », 11 décembre 1969.
366. « La disparition du Secrétariat de la Province », 18 décembre 1969.
367. « La Cour suprême et le Sénat », 26 décembre 1969.
368. « L'utilisation des régions sénatoriales », 31 décembre 1969.
369. « Comment on a choisi les chefs politiques », 8 janvier 1970.
370. « Trois congrès libéraux », 15 janvier 1970.
371. « Après un congrès », 22 janvier 1970.
372. « Quatorze sénateurs à nommer », 29 janvier 1970.
373. « Le chef charismatique », 15 février 1970.
374. « L'absentéisme à l'Assemblée nationale », 12 février 1970.
375. « Une ouverture de session fonctionnelle », 19 février 1970.
376. « Un simple débat sans apprêt », 26 février 1970.
377. « L'enseignement protestant dans le Québec en 1867 », 5 mars 1970.
378. « Les garanties scolaires des protestants », 12 mars 1970.
379. « La carte électorale des prochaines élections », 19 mars 1970.
380. « Les mandats spéciaux », 26 mars 1970.
381. « Le scrutin à un tour est-il encore juste? », 2 avril 1970.
382. « Occupations et politique », 10 avril 1970.
383. « Les fonctionnaires et la politique », 16 avril 1970.
384. « Une campagne électorale est-elle encore nécessaire? », 23 avril 1970.
385. « Pot-pourri d'histoire électorale », 30 avril 1970.
386. « Contestations d'élections », 7 mai 1970.
387. « Le centenaire du Manitoba », 14 mai 1970.
388. « Une province anglo-saxonne et non catholique », 21 mai 1970.
389. « Quand le référendum devient normal », 28 mai 1970.
390. « Des élections à dates fixes », 4 juin 1970.
391. « La Cour de l'Échiquier va disparaître », 11 juin 1970.
392. « On vote un peu partout », 18 juin 1970.
393. « Le serment est-il vraiment nécessaire? », 25 juin 1970.
394. « Les territoires du Nord-Ouest », 2 juillet 1970.
395. « Quand le président décide », 9 juillet 1970.
396. « La nouvelle loi électorale fédérale », 16 juillet 1970.
397. « Amendements à la loi électorale », 23 juillet 1970.
398. « Amélioration du parlementarisme », 30 juillet 1970.

399. « La majorité à dix-huit ans », 7 août 1970.
400. « Le père des provinces: Oliver Mowat », 13 août 1970.
401. « La Grande Charte du simple député », 20 août 1970.
402. « Le 26 août 1920 aux États-Unis », 27 août 1970.
403. « La vieille tentation de l'annexion », 3 septembre 1970.
404. « Brève histoire des chambres professionnelles », 10 septembre 1970.
405. « Remaniement des circonscriptions électorales », 17 septembre 1970.
406. « Le pouvoir des commissions législatives », 24 septembre 1970.
407. « Du vieux vin dans une outre nouvelle! », 1<sup>er</sup> octobre 1970.
408. « Des élections en Nouvelle-Écosse », 8 octobre 1970.
409. « Comment modifier l'article 80 », 15 octobre 1970.
410. « Des circonscriptions à plusieurs députés », 22 octobre 1970.
411. « À la veille des élections américaines », 29 octobre 1970.
412. « Pierre Laporte et la réforme parlementaire », 5 novembre 1970.
413. « Ces lois qui nous régissent », 12 novembre 1970.
414. « L'aspect formel du bill C-181 », 19 novembre 1970.
415. « Un ministre doit être député », 26 novembre 1970.
416. « Y a-t-il trop de bills privés? », 3 décembre 1970.
417. « Les bills des députés », 10 décembre 1970.
418. « L'enquête sur le statut de la femme », 18 décembre 1970.
419. « L'auditeur ou le vérificateur », 28 décembre 1970.
420. « Le comité fédéral de la constitution », 4 janvier 1971.
421. « Qui doit refaire la carte électorale? », 4 janvier 1971.
422. « L'année de la Colombie-Britannique », 7 janvier 1971.
423. « Des listes électorales permanentes », 14 janvier 1971.
424. « Des circonstances plus ou moins égales », 21 janvier 1971.
425. « Qu'est-ce que le Commonwealth? », 28 janvier 1971.
426. « L'histoire par les timbres », 11 février 1971.
427. « La Reine c. Drybones », 18 février 1971.
428. « Le jury est-il désuet? », 25 février 1971.
429. « Une république du Québec », 4 mars 1971.
430. « Rapport d'élections de 1970 », 11 mars 1971.
431. « Les dépenses électorales », 18 mars 1971.
432. « Le contentieux électoral », 25 mars 1971.
433. « Le Sénat canadien », 1<sup>er</sup> avril 1971.
434. « Les écoles juives dans la région de Montréal », 8 avril 1971.
435. « Richard Arès et Jacques Parizeau », 15 avril 1971.
436. « Quelques projets de lois de députés », 22 avril 1971.
437. « Suggestions de réformes électorales », 29 avril 1971.
438. « La transformation de notre système scolaire », 6 mai 1971.
439. « Les institutions municipales du Québec (avant 1867) », 13 mai 1971.
440. « Les institutions municipales du Québec (depuis 1867) », 20 mai 1971.
441. « Le recensement décennal », 27 mai 1971.
442. « De P.-J.-O. Chauveau à Maurice-L. Duplessis », 3 juin 1971.
443. « De Maurice-L. Duplessis à M.? », 10 juin 1971.
444. « Les congrès politiques », 17 juin 1971.

- 445. « Le danger des mesures exceptionnelles », 25 juin 1971.
- 446. « Le cent-quatrième 1<sup>er</sup> juillet », 30 juin 1971.
- 447. « Le mythe du référendum », 8 juillet 1971.
- 448. « Les droits politiques proclamés à Victoria », 15 juillet 1971.
- 449. « La constitutionnalité du bill 28 », 22 juillet 1971.
- 450. « La "Cour suprême" de Victoria », 29 juillet 1971.
- 451. « La partie inconnue de la Charte de Victoria » 5 août 1971.
- 452. « Le nouveau recueil des lois canadiennes », 12 août 1971.
- 453. « Une procédure d'amendement », 19 août 1971.
- 454. « Les droits linguistiques dans la Charte de Victoria », 25 août 1971.
- 455. « Pour en finir avec la Charte de Victoria », 2 septembre 1971.
- 456. « Retrouvera-t-on un autre Cartier? », 9 septembre 1971.
- 457. « Commissions de l'Assemblée nationale », 18 septembre 1971.
- 458. « Le centenaire de Papineau », 23 septembre 1971.
- 459. « Quelques bills de députés », 30 septembre 1971.
- 460. « La représentation à la Chambre des communes », 7 octobre 1971.
- 461. « Anticonstitutionnellement », 14 octobre 1971.
- 462. « La genèse de l'article 93 », 21 octobre 1971.
- 463. « Le Canada, sous-produit des États-Unis », 28 octobre 1971.

### LA POLITIQUE EN DENTELLE

- 464. « Qu'est-ce qu'une loi? », 6 novembre 1971.
- 465. « Les commissions parlementaires », 4 décembre 1971.
- 466. « Questions et documents », 8 janvier 1972.
- 467. « Le président de la Chambre basse », 7 février 1972.
- 468. « Le personnel parlementaire », 6 mars 1972.
- 469. « Le nouveau règlement de l'Assemblée nationale de Québec », 8 avril 1972.
- 470. « Ouverture et début de la session dans le nouveau règlement de l'Assemblée nationale », 6 mai 1972.
- 471. « Six motions de censure », 3 juin 1972.
- 472. « Le "late show" et la deuxième lecture », 1<sup>er</sup> juillet 1972.
- 473. « Le langage parlementaire », 5 août 1972.
- 474. « Le vote des crédits », 2 septembre 1972.
- 475. « Les élections américaines », 6 octobre 1972.
- 476. « La nouvelle loi électorale fédérale », 7 octobre 1972.
- 477. « Lendemain d'élections au Canada et aux États-Unis », 4 décembre 1972.
- 478. « La Reine du Canada », 30 décembre 1972.
- 479. « Qui décide des élections? », 5 février 1973.
- 480. « Les projets de loi des députés », 10 mars 1973.
- 481. « Le nouveau règlement permanent de l'Assemblée nationale du Québec », 8 avril 1973.
- 482. « Des listes électorales permanentes », 12 mai 1973.
- 483. « Le Sénat s'interroge », 12 juin 1973.
- 484. « Qu'est-ce que l'"impeachment"? », 7 juillet 1973.
- 485. « Le pardon à l'absentéisme à l'Assemblée nationale », 3 août 1973.
- 486. « Des élections à date fixe », 31 août 1973.

## VII – CHRONIQUES BIBLIOGRAPHIQUES

Établir la liste de toutes et chacune des recensions, critiques ou présentations d'ouvrages que Jean-Charles Bonenfant a publié pendant sa vie est une tâche d'une très grande envergure que le présent texte ne permet pas. Je me limiterai à signaler quelques-unes des chroniques bibliographiques régulières qu'il a tenues dans plusieurs publications périodiques.

Il convient cependant de faire mention de deux textes qui présentent les publications en français pendant vingt-cinq ans :

- « Livres et revues d'expression française publiés au Canada depuis dix ans/French Language Books and Reviews Published in Canada during the Past Ten Years », dans *Annuaire du Québec — Statistical Year Book*, Québec, Imprimeur de la Reine, 1948, pp. 221-232.
- Livres et revues d'expression française publiés au Canada de 1946 à 1961/French Language Books and Reviews Published in Canada from 1946 to 1961 », dans *Annuaire du Québec — Statistical Year Book*, Québec, Imprimeur de la Reine, 1961, pp. 265-289.

Parmi les Chroniques bibliographiques il sied de mentionner :

- « En feuilletant livres et revues de droit » dans *La Revue du Notariat*.

Jean-Charles Bonenfant signe sa première chronique en avril 1947 : 1946-47) 49 *R. du N.* 419-422. Depuis cette date, et normalement dans chacun des dix numéros annuels de *La Revue du Notariat*, il présentera aux lecteurs de nouvelles publications juridiques dans tous les domaines du droit, aussi bien en français (Québec, France, Belgique, Suisse) qu'en anglais (Canada, Angleterre, États-Unis, etc.). Le titre de la chronique correspondait parfaitement à son contenu. De grand intérêt étaient les brèves présentations qu'il faisait du contenu des revues.

Bonenfant publie sa dernière chronique en janvier 1971 : (1970-71) 73 *R. du N.* 323-325. En mai de la même année, la direction de la revue insère la note suivante :

Pendant au-delà de vingt-cinq ans Me Jean-Charles Bonenfant, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval, a signé cette chronique. Me Bonenfant a été un collaborateur remarquable par la qualité de sa chronique grâce à laquelle les lecteurs de la Revue ont pu être informés des nouvelles publications dans le domaine du droit et dans les disciplines connexes. Me Bonenfant a été récemment nommé Directeur de la revue Les Cahiers de Droit de l'Université Laval et il doit abandonner sa collaboration régulière à LA REVUE DU NOTARIAT. Nous tenons à lui exprimer ici notre gratitude et nous lui offrons nos meilleurs vœux de succès à la direction des Cahiers de Droit.» (1970-71) 73 *R. du N.* 560.

- « Letters in Canada: Livres en français: Les études sociales », dans *University of Toronto Quarterly*. La première chronique publiée par Jean-Charles Bonenfant remonte à 1957: (1957-58) 27 *Univ. of Tor. Q.* 559-567. Il y présentait les publications concernant les études sociales pendant 1957. Même si cette chronique ne concernait pas strictement les publications juridiques, il signalait aussi les ouvrages de droit. Il signe sa dernière chronique en 1975: (1975) 44 *Univ. of Tor. Q.* 429-442. Elle correspond aux publications de 1974.
- « Les livres canadiens-anglais », dans *Revue de l'Université Laval*. Entre avril 1950 et février 1952, Bonenfant présente aux lecteurs francophones la littérature de langue anglaise. Dans la même revue, d'octobre 1952 à septembre 1954, il continue dans la même ligne, bien que dans la seconde phase la chronique porte le titre « Livres canadiens d'expression anglaise ».
- « Horizons littéraires », dans *Le Soleil*, Québec. Cette chronique, dont le contenu pourrait se ranger du côté de l'histoire et des institutions politiques, est publiée pendant les mois de septembre à novembre de 1962.
- « L'œil sur les livres », dans *Le Devoir*, Montréal. J.-C. Bonenfant présente pendant trois ans (1969-1971) aux lecteurs du *Devoir* principalement des ouvrages juridiques.

En outre, Bonenfant a publié des recensions, présentations et critiques de livres, dans les revues suivantes :

- *Les Cahiers de Droit*
- *Canadian Historical Review*
- *Recherches sociographiques*
- *Revue canadienne de science politique*
- *Revue du Barreau canadien*
- *Revue d'histoire de l'Amérique française*.

#### VIII - CHRONIQUES SUR LE DROIT QUÉBÉCOIS

Lorsque, en 1960, John Saywell commence la nouvelle série de *Canadian Annual Review*, Jean-Charles Bonenfant se trouve parmi les quelque cinq ou six collaborateurs de langue française. En 1964, les collaborations en langue française ne sont que deux, celle de Bonenfant et une autre sur le théâtre, dont l'auteur change. En 1971, l'Annuaire modifie son nom pour devenir *Canadian Annual Review of Politics and Public Affairs* et à partir de ce moment, Bonenfant sera le seul collaborateur de langue française puisque la partie *Life and Leisure* est abandonnée.

Ces chroniques se sont trouvées les deux premières années (1960 et 1961) à l'intérieur de la rubrique *Life and Leisure*. En 1962, elle est publiée de façon indépendante. Et à compter de 1963, et jusqu'à sa dernière chronique publiée (celle correspondant à l'année 1976) elle apparaît sous la rubrique *The Provinces*.

Le contenu de cette chronique exige une brève explication, car son titre est, dans la plupart des cas anodin. Mais sous le titre « Québec » (entre 1963 et 1976), comme d'ailleurs sous le titre plus explicite de ses trois premières, se cache un texte dense et riche présentant une grande fresque des événements législatifs, politiques, judiciaires, des commissions d'enquête, des finances, des élections, du fonctionnement du gouvernement. Chaque texte place dans son contexte les événements et renferme une mine de renseignements (chiffres, dates, déclarations importantes) tous bien documentés, avec références aux lois, mention des discussions qu'elles ont provoquées et références aussi aux journaux (normalement *Le Devoir*). La liste qui suit serait inutile sans les quelques mots qui la précèdent. Il convient de souligner, enfin, que pour un chercheur, en droit ou en science politique, les chroniques de Jean-Charles Bonenfant pourraient être le point de départ de bon nombre d'approfondissements, puisqu'il serait assuré d'y trouver des indications sûres, fiables et fort complètes.

- « Le droit public dans la province de Québec », dans *Life and Leisure, Canadian Annual Review for 1960*, Toronto, University of Toronto Press, 1961, pp. 273-280.
- « Le droit et la législation dans la province de Québec », dans *Life and Leisure, Canadian Annual Review for 1961*, Toronto, University of Toronto Press, 1962, pp. 297-304.
- « La législation et le droit au Québec », *Canadian Annual Review for 1962*, Toronto, University of Toronto Press, 1963, pp. 289-297.
- « Québec », dans *The Provinces, Canadian Annual Review for 1963*, Toronto, University of Toronto Press, 1964, pp. 106-119.
- « Québec », dans *The Provinces, Canadian Annual Review for 1965*, Toronto, University of Toronto Press, 1966, pp. 133-148.
- « Québec », dans *The Provinces, Canadian Annual Review for 1966*, Toronto, University of Toronto Press, 1967, pp. 102-119.
- « Québec », dans *The Provinces, Canadian Annual Review for 1967*, Toronto, University of Toronto Press, 1968, pp. 115-130.
- « Québec », dans *The Provinces, Canadian Annual Review for 1968*, Toronto, University of Toronto Press, 1969, pp. 132-147.
- « Québec », dans *The Provinces, Canadian Annual Review for 1969*, Toronto, University of Toronto Press, 1970, pp. 93-108.
- « Québec », dans *The Provinces, Canadian Annual Review for 1970*, Toronto, University of Toronto Press, 1971, pp. 220-235. Il convient de souligner que dans sa chronique, Bonenfant se limite aux événements ordinaires de 1970. Ce même numéro publie un long article de J. Saywell, « Québec 1970 », pp. 1-152, analysant les événements d'octobre.
- « Québec », dans *The Provinces, Canadian Annual Review of politics and public affairs*, 1971, Toronto, University of Toronto Press, 1972, pp. 129-144.

- « Québec », dans The Provinces, *Canadian Annual Review of politics and public affairs*, 1972, Toronto, University of Toronto Press, 1974, pp. 155-166.
- « Québec », dans The Provinces, *Canadian Annual Review of politics and public affairs*, 1973, Toronto, University of Toronto Press, 1974, pp. 126-138.
- « Québec », dans The Provinces, *Canadian Annual Review of politics and public affairs*, 1974, Toronto, University of Toronto Press, 1975, pp. 184-200.
- « Québec », dans The Provinces, *Canadian Annual Review of politics and public affairs*, 1975, Toronto, University of Toronto Press, 1976, pp. 146-161.
- « Québec », dans The Provinces, *Canadian Annual Review of politics and public affairs*, 1976, Toronto, University of Toronto Press, 1977, pp. 192-211.